

FORMATIONS 2018



IEEPI

INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

MAKE YOUR IDEAS TRAVEL SAFELY*

* La façon la plus sûre de faire voyager vos idées | Nous formons à la PI

HISTORIQUE

MEMBRES FONDATEURS & ASSOCIÉS



Nos locaux
Parc d'innovation
1, rue Cassini 67400 ILLKIRCH



PARTENAIRES DE L'IEEPI

L'IEEPI organise en région des formations adaptées aux enjeux des PME innovantes avec l'aide de différents partenaires : Agence de développement et d'innovation Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Alsace Innovation, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, ARI Hauts de France, Madeeli, Délégations régionales de l'INPI, Chambres de Commerce et d'Industrie Régionales, Pôles de compétitivité, Club Francophone d'Information Brevet (CFIB).

UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL

L'IEEPI développe des partenariats avec de nombreux acteurs internationaux : l'Office Européen des Brevets (OEB), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Académie Russe de Propriété Intellectuelle (RGAIS), l'Administration de Propriété Intellectuelle de Shanghai (SIPA), l'Office Marocain de Propriété Intellectuelle (OMPIC), le Forum Francophone des Affaires (FFA).

Un programme de formation est proposé en Belgique et en Suisse grâce à nos partenaires Picarré (BE) et CentreDoc (CH).

L'IEEPI est régulièrement sollicité pour participer à des projets européens destinés à promouvoir la sensibilisation à la propriété intellectuelle et concevoir des programmes de formation innovants.

L'IEEPI, ACTEUR MAJEUR DE LA FORMATION !

Créé à l'initiative du Ministère de l'Industrie et de l'INPI, l'IEEPI a pour vocation de former aux aspects stratégiques et managériaux de la propriété intellectuelle (PI).

Depuis sa création, l'IEEPI a formé plus de 10 000 personnes.

Nos clients sont les acteurs de l'innovation :

- Les entreprises et particulièrement les PME,
- Les organismes publics de recherche et les universités,
- Les CPI et les avocats,
- Les structures d'appui à l'innovation.

L'IEEPI se caractérise par :

- Son offre de formation novatrice dans le domaine du management et de la valorisation de la PI,
- Le niveau élevé d'expertise de ses intervenants,
- Une pédagogie privilégiant l'interactivité et les mises en situation.

La localisation de l'IEEPI à Strasbourg a permis la création d'un Pôle d'Excellence en Propriété Intellectuelle (PCPI) reconnu internationalement par la réunion des acteurs strasbourgeois de la propriété intellectuelle : IEEPI, Ceipi, BETA, Délégation régionale de l'INPI.

MEMBRES FONDATEURS & ASSOCIÉS

- Le Ministère de l'Industrie,
- L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI),
- La Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI),
- Le Licensing Executives Society France (LES France),
- L'Institut des Mandataires Européens (epi),
- Le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF),
- La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME),
- La Région Grand Est,
- Le Conseil Départemental du Bas-Rhin,
- L'Eurométropole de Strasbourg,
- L'Université de Strasbourg,
- Le Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (Ceipi),
- M. Grégoire Carneiro, Inspecteur général honoraire au Ministère de l'Économie, des Finances, et de l'Industrie,
- M. Christian Brevard, Membre de l'Académie des Technologies.

Le Président de l'IEEPI est M. Christian Brevard.

AVANT-PROPOS



**CONSULTER
NOTRE SITE
INTERNET :**

➤ WWW.IEEPI.ORG ◀

Retrouvez en quelques clics ou via le moteur de recherche :

- L'intégralité de notre offre de formation, classée par mots-clés, durée, date, niveau et lieu,
- Les programmes de formation détaillés,
- Les catalogues PDF de nos formations,
- L'inscription en ligne,
- L'inscription à notre newsletter,
- Les actualités récentes en propriété intellectuelle et les nouveautés de l'institut.



**S'ABONNER À LA
NEWSLETTER
MENSUELLE**

Grâce à la newsletter IEEPI, recevez directement par email un panorama de presse mensuel des dernières actualités concernant la propriété intellectuelle, la vie de l'IEEPI et les prochaines formations.



**Le Président
Christian Brevard,**
Membre de l'Académie des Technologies



**Le Directeur Général
Antoine Dintrich**

LOGICIELS, BIG DATA, INNOVATION OUVERTE : LA PI EST PLUS QUE JAMAIS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DES ENTREPRISES

L'IEEPI accompagne ce mouvement en vous proposant une offre de formation évolutive et novatrice.

Vous retrouverez dans ce catalogue nos nouvelles sessions marquées du signe **NOUVEAU**.

Voici nos **nouveautés pour 2018** :

- E-formations PI - Les enquêtes Propriété Intellectuelle (E-learning)
- La cartographie brevets : enjeux et outils
- Intégrer les dessins & modèles dans la stratégie de protection
- Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection
- Litige de PI : anticiper et gérer
- Des refontes complètes de programme :
 - Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace
 - Protéger les données personnelles et Big Data
- Une nouvelle prestation de coaching pour renforcer votre efficacité :
 - Evaluation financière des droits de PI : coaching

L'IEEPI vous propose également :

- Des **formations diplômantes et qualifiantes** :
 - **MASTER 2 SPII** : 20 jours de formation sur les aspects stratégiques de la PI et de l'innovation.
 - **MASTER 2 KTT** : un cursus en anglais sur la valorisation des connaissances et le transfert de technologie.
 - **Cycle Licensing** : 10 jours de formation approfondie aux pratiques de transfert de technologies in et out.
 - **Cycle PI et Licensing des logiciels** : 8 jours de formation pour comprendre les enjeux et spécificités des logiciels.
- Le développement d'**E-learning et Serious game en PI sur mesure**, une méthode pédagogique innovante et ludique pour former vos collaborateurs.
- Des **formations sur mesure**, une prestation personnalisée et un budget optimisé : n'hésitez pas à nous consulter.

Une attention particulière est portée aux PME qui bénéficient d'une tarification préférentielle.

L'IEEPI s'appuie sur un réseau unique d'experts et de praticiens de la PI au service de vos équipes : n'hésitez pas à nous demander conseil.

Avec l'IEEPI, formez-vous pour mieux innover !

SOMMAIRE

FORMATIONS SUR MESURE P.06

E-FORMATIONS PI - Les enquêtes propriété intellectuelle P.07

NOUVEAU

LES CYCLE LICENSING P.08

Une formation approfondie et pratique au transfert de technologies in et out (10 jours)

LOG CYCLE PI ET LICENSING DES LOGICIELS P.09

Une formation approfondie et pratique aux enjeux et spécificités des logiciels (8 jours)

SPII MASTER 2 SPII "STRATÉGIE DE LA PI & INNOVATION" P.10

Une formation complète sur les aspects stratégiques de la PI et de l'innovation (20 jours)

KTT MASTER 2 KTT "KNOWLEDGE & TECHNOLOGY TRANSFER" P.12

Une formation complète, en anglais, sur la valorisation et le transfert de technologie (22 jours)

FORMATIONS COURTES P.13

- 1.1. Maîtriser les bases de la PI P.13
- 1.2. Fondamentaux de l'innovation et de la PI P.13
- 1.3. Le référent PI dans l'entreprise : bonnes pratiques P.14
- 1.4. L'Arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets P.14
- 1.5. Innovation et management des connaissances P.15
- 1.6. Innover grâce aux brevets P.15
- 1.7. Brevets et publications : organiser et exploiter la veille P.16
- 1.8. La cartographie brevets : enjeux et outils P.16

NOUVEAU

1. INNOVER

> Actualités

- 2.1. Actualités du droit d'auteur et du numérique P.17
- 2.2. Actualités du droit des brevets P.17
- 2.3. Actualités du droit des marques, dessins et modèles P.18

> Droits d'auteur, Droits voisins et Non brevetable

- 2.4. Protéger et vendre le non brevetable P.18
- 2.5. Maîtriser les bases du droit d'auteur P.19

> Brevet

- 2.6. Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace P.19
- 2.7. Maîtriser les brevets : bases P.20
- 2.8. Maîtriser les brevets : approfondissement P.20
- 2.9. Liberté d'exploitation : techniques et stratégies P.21
- 2.10. Rédiger efficacement une demande de brevet P.21
- 2.11. Gérer les procédures administratives brevets P.22
- 2.12. Maîtriser les procédures d'examen des brevets P.22
- 2.13. Maîtriser les dépenses de brevets P.23

NOUVEAU

2. PROTÉGER

> Marques, Dessins & Modèles et Noms de domaine

- 2.15. Maîtriser les bases des marques et du design P.24
- 2.16. Gérer les procédures administratives marques P.24
- 2.17. Gérer un portefeuille de marques P.25
- 2.18. Défendre ses marques sur internet et les réseaux sociaux P.25
- 2.19. Intégrer les dessins & modèles dans la stratégie de protection P.26
- 2.20. Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection P.26

NOUVEAU

NOUVEAU

> International

- 2.21. Protéger sa PI à l'international P.27
- 2.22. Brevet unitaire et brevet européen : approche stratégique P.27
- 2.23. Protéger sa PI en Chine P.28
- 2.24. Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA P.28

3. VALORISER

> **Coopération**

3.1. Bonnes pratiques PI pour réussir les coopérations	P.29
3.2. Confidentialité et risques juridiques	P.29
3.3. Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium.....	P.30
3.4. Contrats de recherche et développement public / privé.....	P.30

> **Valorisation et Contrats**

3.5. Techniques de négociation appliquées à la PI	P.31
3.6. Négocier les contrats de protection et de transfert.....	P.31
3.7. Term sheet et accords précontractuels.....	P.32
3.8. Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie	P.32
3.9. Droit de la concurrence applicable aux activités de R&D	P.33
3.10. Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques.....	P.33
3.11. Maîtriser les contrats brevets : bases	P.34
3.12. Maîtriser les contrats brevets : approfondissement.....	P.34
3.13. Maîtriser les contrats marques.....	P.35
3.14. Best practices of international licensing agreements 	P.35
3.15. Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser	P.36

4. MANAGER

> **Gestion**

4.1. Evaluer la qualité d'un brevet.....	P.36
4.2. Piloter la PI dans l'entreprise.....	P.37
4.3. Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise	P.37
4.4. Stratégie de PI : organisation et gestion	P.38

> **Finances**

4.5. Audit PI et Due Diligence.....	P.38
4.6. Evaluation financière des droits de PI	P.39
4.7. Evaluation financière des droits de PI : coaching	P.39
4.8. Audit économique et évaluation des droits de PI.....	P.40
4.9. Fiscalité de la PI.....	P.40

NOUVEAU

> **Litiges**

4.10. Litige de PI : anticiper et gérer	P.41
4.11. Litige de PI : stratégies judiciaires et aspects économiques	P.41
4.12. Contrefaçon de brevets : agir et réagir.....	P.42

NOUVEAU

5. DIVERS

> **Logiciels**

5.1. Protéger et valoriser les créations logicielles.....	P.42
5.2. Protéger les données personnelles et Big Data	P.43
5.3. Logiciels : aspects techniques et modes de protection.....	P.43
5.4. Licences logicielles : compatibilité et politique PI	P.44
5.5. Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils	P.44
5.6. Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels.....	P.45

NOUVEAU

> **Autres**

5.7. La PI dans le secteur public.....	P.45
5.8. Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités.....	P.46
5.9. Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection.....	P.46

PARTENAIRES INTERNATIONAUX P.47

PRÉSENTATION DE L'OFFRE INPI..... P.48

NOS FORMATEURS P.49

CALENDRIER P.50

PÉDAGOGIE ET QUALITÉ P.52

BULLETIN D'INSCRIPTION P.53

CONDITIONS GÉNÉRALES P.54

INFORMATIONS PRATIQUES..... P.55

FORMATIONS SUR MESURE

DES FORMATIONS SUR MESURE ADAPTÉES À VOS BESOINS :



Nous créons des formations sur mesure **adaptées à vos besoins et problématiques**.
Toutes les formations de notre catalogue peuvent également être organisées **dans votre entreprise**.

VOS AVANTAGES

- Bénéficier d'un contenu parfaitement **adapté** aux enjeux et besoins de votre entreprise
- Renforcer la **cohésion** de vos équipes
- Accompagner le **changement** en interne
- Introduire de **nouveaux outils** et de nouvelles méthodes
- Optimiser le **budget** de formation et de déplacement

L'EXIGENCE QUALITÉ

- Un pôle de conception et d'ingénierie pédagogique
- Un réseau de 130 experts sont mis à disposition pour vous offrir créativité et professionnalisme
- L'IEEPI est certifié ISO 9001:2008 et qualifié OPQF
- Nos formations juridiques sont homologuées CNB



NOS RÉFÉRENCES

- **Entreprises** : Areva, Axa, Audemars Piguet, Castorama, Decathlon, Rte, Safran, Sanofi, Suez, Thalès, Total
- **Centres de recherche** : ANR, CEA, CNRS, EFS, IFP, INRA, Inria, Instituts Carnot, IRSTEA
- **Valorisation universitaire** : Pulsalys, SATT Aquitaine Science Transfert, SATT Conectus, SATT Nord, SATT Sud-Est
- **Aides à l'innovation** : Agences régionales de l'innovation, BPI France, CCI, INPI, UIMM
- **Pôles de Compétitivité** : Biovalley, Opticsvalley, Systematic

VOUS AVEZ AU MOINS 5 COLLABORATEURS À FORMER ?

- Profitez d'une formation **adaptée à vos problématiques**
- Améliorez la **montée en compétence** des collaborateurs
- **Réduisez vos frais** en formant plusieurs collaborateurs dans vos locaux
- Bénéficiez d'une **organisation souple et réactive**

CONTACT

Contactez Aurélie Tamisier pour organiser **vos formations sur mesure** : 03 88 65 50 29 - atamisier@ieepi.org

NOUVEAU

E-FORMATIONS PI

LES ENQUÊTES PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



QUELS ENJEUX ?

Les enjeux de la propriété intellectuelle deviennent une **préoccupation essentielle** pour les entreprises, tant pour les grands groupes que pour les PME.

La **protection insuffisante** des innovations génère des contrefaçons qui **mettent en danger les investissements** et parfois la survie des entreprises.

POURQUOI UN PRODUIT E-LEARNING ?

L'IEEPI a développé un produit e-learning sous forme de serious game, un logiciel de simulation s'inspirant des jeux vidéo et destiné à la formation professionnelle.

L'apprentissage par cette méthode est utilisé par un nombre croissant d'entreprises.

Au-delà de son aspect ludique, il permet de :

- Relativiser la **perception de l'erreur** par le joueur
- Personnaliser le **parcours pédagogique** en fonction des besoins de l'apprenant
- Acquérir des connaissances dans un **contexte scénarisé** et immersif
- Appliquer à une **situation réelle** des notions découvertes précédemment en jeu

LES ENQUÊTES PI

Ce serious-game est basé sur une logique d'**enquête policière** inspirée de séries comme Les Experts. Il est découpé en **5 épisodes de 15 à 20 minutes** pour s'intégrer idéalement dans une journée de travail.

Chaque épisode débute par un **incident marquant** (une scène de crime) lié à la propriété intellectuelle que l'apprenant va devoir **comprendre et analyser** pour découvrir la PI et se former aux notions fondamentales.

Au fil de l'épisode, le joueur passe **d'une posture de spectateur à celle d'acteur** en interagissant avec les personnages, les objets et les notions de PI qui lui sont présentées :

1. **La PI, un rôle clé pour l'entreprise** : savoir ce qu'est la PI et à quoi elle sert, comprendre pourquoi la PI est importante et son rôle pour l'entreprise, se sentir concerné.
2. **Gérer la confidentialité et protéger les secrets** : identifier et protéger le savoir-faire et les secrets de fabrication, ne pas divulguer d'informations confidentielles.
3. **Protéger la technique** : comprendre le rôle du brevet.
4. **Protéger le marketing et le design** : comprendre le rôle des marques, des dessins et modèles et connaître la complémentarité des différents droits de PI.
5. **Protéger les créations intellectuelles et les logiciels** : comprendre le rôle du droit d'auteur, comprendre les spécificités des logiciels.

Un **quiz** optionnel après chaque épisode vous permettra d'évaluer vos connaissances.

Chaque épisode se conclut par un **débriefing** des bons et mauvais choix du joueur et un **récapitulatif des bonnes pratiques**.

Fruit de notre expérience et expertise en Propriété Intellectuelle ainsi qu'en management de projet e-learning, nous pouvons développer pour vous, en fonction de votre demande, des produits adaptés à vos problématiques PI en français ou langues étrangères.

CYCLE LICENSING

CYCLE DÉVELOPPÉ EN PARTENARIAT AVEC LE L.E.S. FRANCE

DU 26 AU 30 MARS ET DU 4 AU 8 JUIN 2018 À PARIS

Durée : 10 jours | Prix : 5250 €



LES FRANCE
LICENSING EXECUTIVES SOCIETY

CONTEXTE

Le Licensing est un métier très exigeant qui nécessite une grande expérience de terrain et la maîtrise de multiples règles tout en intégrant des pratiques internationales. C'est de ce constat qu'est venue l'idée de ce cours unique et original.

EXPERTISE LICENSING

Les experts sélectionnés vont analyser pas à pas les aspects pratiques et les pièges liés aux transferts de technologies de produits (Licensing-in & out). Chaque étape sera analysée au travers de multiples cas ou de simulations et critiquée interactivement.

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Le comité pédagogique est constitué de professionnels issus de sociétés très actives internationalement et d'organismes réputés pour leur engagement dans la valorisation des transferts de technologies et de la propriété intellectuelle.

PARRAINAGE

Ce cursus a obtenu le parrainage du Ministère de l'Industrie, du Ministère de la Recherche, de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) et de l'Association française des Spécialistes en Propriété industrielle de l'Industrie (ASPI).

OBJECTIFS

- Transmettre les réflexes et les modes d'action opérationnels qui optimiseront la création de valeur pour votre entreprise ou votre employeur lors d'opérations de transfert de technologie ou de produits.
- Vous informer des nouvelles tendances et techniques qui sont en train de révolutionner la pratique du Licensing.

INTERVENANTS

Spécialistes Licensing de l'industrie, conseils en propriété industrielle, avocats, consultants, juristes.

PUBLIC

Responsables en transfert de technologies, chargés de valorisation, dirigeants de PME, chefs de projets, agents du développement économique et technologique, praticiens de la PI, ingénieurs ou chargés d'affaires, business developers, juristes et conseils.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique du Licensing (dans le secteur public ou privé).

SEMAINE 1 : 26 AU 30 MARS 2018

LES BUSINESS MODELS DE LA PI ET LES TENDANCES D'ÉVOLUTION

Conséquences pour les entreprises et pour les organismes publics de recherche des évolutions actuelles.

ANALYSE STRATÉGIQUE DE LA PI

Comment identifier des tendances et les utiliser pour positionner sa propre R&D ? Comment identifier les innovations de rupture ? Comment trouver le partenaire idéal ?

MÉTHODES CLASSIQUES D'ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE BREVETS ET CAS PRATIQUE

Comment évaluer la PI de la technologie que l'on veut acheter ou vendre ? Comment optimiser son portefeuille de brevets ? La réalisation des claim charts.

MÉTHODES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE ET ÉTUDE DE CAS

Mise en application pratique.

Présentation des principales méthodes d'évaluation financière des technologies.

ANALYSER ET STRUCTURER UNE PROPOSITION DE LICENCE

Les participants recevront une proposition de licence : une analyse des options retenues aura lieu afin de déterminer les avantages et les inconvénients d'un tel accord.

SIMULATION D'UN PREMIER CONTACT ET D'UNE NÉGOCIATION CONFLICTUELLE

Questions et messages à délivrer. Maniement des concessions. Méthodes de déblocage de la négociation.

NÉGOCIATION MULTICULTURELLE : EXEMPLE DE LA CHINE ET DU JAPON

Comment négocier efficacement ? Comment bien gérer la relation face aux attentes culturelles de vos interlocuteurs étrangers ? Y a-t-il un langage commun des affaires ?

SEMAINE 2 : 4 AU 8 JUIN 2018

FONDAMENTAUX DE LA NÉGOCIATION

Méthodes et tactiques générales. Pièges traditionnels et contre-mesures. Manager la confiance et la destabilisation.

PRÉPARER LA NÉGOCIATION D'UNE LICENCE

Quelles sont les techniques spécifiques d'une négociation d'une licence et les éléments à prendre en compte ? Mise en application par le biais d'une simulation de négociation.

ANATOMIE DE CONTRATS PIÉGÉS

Une bonne négociation peut être ruinée par un contrat mal structuré ou rédigé avec l'objectif d'anéantir les droits que vous pensiez avoir sécurisés.

ETUDE DE CAS

Nombreux exemples de clauses et de contrats piégés dont le déminage n'est possible qu'avec la vigilance des négociateurs.

LA FISCALITÉ DES CONTRATS DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Implications pour le cessionnaire et le cédant. Incidence sur la négociation financière.

AUDIT, RÉSOLUTION DES LITIGES, CONTREFAÇON EN MATIÈRE DE BREVET

Fréquence et type de conflit. Approches utilisables. Calcul des dommages. Comment se faire assister efficacement ?

TÉMOIGNAGE DES PRATIQUES DE VALORISATION

Exemples du fonctionnement des départements Licensing d'entreprises venant de secteurs différents.

COMMENT ÉVITER DE PERDRE CE QUE L'ON A GAGNÉ PAR LA NÉGOCIATION ?

Synthèse des bonnes pratiques. Conclusion du cycle.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

CYCLE LOGICIELS

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LICENSING DES LOGICIELS

LES 14 ET 15 MARS, LES 5 ET 6 AVRIL, LES 17 ET 18 MAI, LES 12 ET 13 JUIN 2018 À PARIS

Durée : 8 jours | Prix : 4250 €

CONTEXTE

Un logiciel est souvent développé par des dizaines de contributeurs travaillant en partenariat ou sous-traitance et intégrant parfois plusieurs centaines de composants tiers ayant chacun leur licences d'exploitation propre. La situation technique et juridique qui en résulte n'est pas toujours facile à cerner :

- Comment réaliser un projet logiciel dans un environnement juridique sécurisé ?
- Comment identifier les différents types de logiciels et ses composants ?
- Qui en est propriétaire ?
- Comment préparer et négocier les contrats d'exploitation d'un logiciel ?

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Ce cycle est suivi par un comité pédagogique auquel participent des experts du monde de l'industrie, des éditeurs logiciels, représentants de PME innovantes et de grands groupes high tech.

MÉTHODOLOGIE

La formation s'appuie sur des apports méthodologiques complétés par des grilles d'analyse, des référentiels et la présentation d'outils. Des études de cas sont utilisées afin de faciliter l'acquisition des connaissances et leur mise en œuvre.

OBJECTIFS

- Appréhender l'univers technique du logiciel et acquérir le vocabulaire.
- Acquérir les bonnes pratiques pour développer et exploiter un logiciel en maîtrisant la PI.
- Connaître une méthodologie définissant et déterminant le statut juridique d'un logiciel à composants.
- Concevoir et mettre en œuvre des contrats d'exploitation et de licensing d'un logiciel.

INTERVENANTS

Spécialistes Licensing de l'industrie, ingénieur, juristes, conseil en propriété industrielle, avocat, consultants spécialisés.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation ou chargés d'affaire, licensing managers, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, ingénieurs brevet, responsables qualité...

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases du droit de la PI et du droit d'auteur.

MODULE 1 :

14 ET 15 MARS 2018

LOGICIELS : ASPECTS TECHNIQUES ET MODES DE PROTECTION

SPÉCIFICITÉS ET ENJEUX DES LOGICIELS

- Qu'est-ce qu'un logiciel ?
- Quels sont les différents types de logiciels ?
- L'environnement et le développement du logiciel
- La production du logiciel et les outils associés

ARTICULATION ENTRE LOGICIEL ET PI

- Articulation entre brevet et droit d'auteur
- Comparaison des différentes politiques de brevetabilité (USPTO, OEB, INPI)
- Le cas de la protection des bases de données
- Quel type de protection pour quel objectif ?

MODULE 2 :

5 ET 6 AVRIL 2018

LICENCES LOGICIELLES : COMPATIBILITÉ ET POLITIQUE PI

LES LICENCES LOGICIELLES ET LEUR COMPATIBILITÉ

- Carte d'identité d'une licence
- Les droits attachés à une licence
- Les grandes familles de licences
- La compatibilité entre licences des composants constitutifs et le modèle d'exploitation de l'assemblage

LA POLITIQUE PI DES LOGICIELS

- Détermination du statut juridique
- Les 3 dimensions impactant la politique PI :
 - Les contributions externes
 - L'utilisation de code de tiers
 - La publication sous licence open source
- Définition de politique PI pour développement logiciel et mécanisme de mise en œuvre

MODULE 3 :

17 ET 18 MAI 2018

GÉRER LA PI DES LOGICIELS : MÉTHODOLOGIE ET OUTILS

MÉTHODOLOGIE OUTILLÉE D'ANALYSE DE LA PI : PRINCIPES, ÉTAPES, OUTILS

- Pourquoi et quand faire des analyses juridiques de codes ?
- Comment faire ?
 - Le statut juridique
 - La méthodologie : les étapes et outillage
- Les outils de traçabilité et de code mining
 - Etat de l'art
 - Présentation des outils

ETUDE DE CAS

- Mise en pratique en groupe sur un 'Use Case' complet permettant de dérouler toute la méthodologie

MODULE 4 :

12 ET 13 JUIN 2018

RÉDIGER ET NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

CONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

- Les principes de base
- Les schémas de licensing
- Les spécificités du contrat de transfert de logiciel
- Les clauses essentielles du contrat de transfert

NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

- Les spécificités du contrat de transfert de technologie
- Préparer une négociation
- Organiser matériellement une séance de négociation
- Les facteurs clés pour une négociation réussie
- Mise en situation de négociation

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

MASTER 2 SPII

MASTER « STRATÉGIE DE LA PI ET INNOVATION »

MARS À NOVEMBRE 2018 À STRASBOURG

Durée : 20 jours | Prix : 8300 €



UN MASTER 2 EN FORMATION CONTINUE

L'IEEPI vous propose d'acquies un diplôme de Master 2 « Management des Projets et des Organisations », Parcours « Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation » délivré par l'Université de Strasbourg.

Les enseignements du Master sont constitués de la façon suivante :

- Une semaine de cours fondamentaux sur le management de l'innovation.
- 5 modules de 3 jours.
- Un mémoire, dont le thème est déterminé en accord avec l'équipe pédagogique. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance.

La direction scientifique du Master est assurée par le Professeur Patrick Llerena de l'Université de Strasbourg.

L'inscription au Master 2 comprend la semaine des fondamentaux, les 5 modules, l'encadrement du mémoire et les droits universitaires.

UN CURSUS DE HAUT NIVEAU

L'objectif de ce cursus est d'offrir une formation d'excellence permettant d'avoir une vision complète du processus de protection et de valorisation d'une innovation.

Les études de cas et l'interaction entre les participants et l'équipe de formateurs sont privilégiées.

UN FORMAT FLEXIBLE

- Une « Semaine des fondamentaux » permet d'acquies ou de réviser les notions fondamentales du management de l'innovation et de la PI.
- 5 modules de 3 jours répartis sur 7 mois afin de permettre aux participants de concilier la formation avec leur emploi du temps professionnel.
- Chacun des modules constitue une approche approfondie du thème étudié et peut être suivi séparément.
- Un mémoire tutoré à rendre à l'issue du cursus.
- La formation peut être suivie sur 2 ans (nous consulter pour le tarif).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sur dossier.
- Master 1 ou équivalent.
- 3 années d'expérience professionnelle.
- Les postulants non titulaires d'un Master 1 ou équivalent peuvent faire une demande de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) auprès du service formation continue de l'Université de Strasbourg.

VALIDATION DU CURSUS

- Epreuves écrites de contrôle des connaissances.
- Mémoire et soutenance devant un jury.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Inscriptions	Jury d'admission	Modules de formation	Mémoire	Soutenance Mémoire	Jury et Résultats
2018	15/02/2018	mars	nov.	2019	août sept. nov.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
CONTACTER EMMANUELLE DIEHL :
03.88.65.50.27. | ediehl@ieepi.org

DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR



FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES & DE GESTION

OBJECTIFS

Améliorer la compétitivité des organisations par le management stratégique de la propriété intellectuelle (PI) : veille stratégique, protection de l'innovation et du savoir-faire, évaluation et valorisation, économie des contrats et des litiges.

PUBLIC

Responsables PI, chargés de valorisation, juristes, responsables innovation, ingénieurs brevets, conseils en propriété industrielle, acteurs du développement économique et technologique.

fondamentaux

FONDAMENTAUX DE
L'INNOVATION ET DE LA PI

Du 19 au 23 mars 2018 à Strasbourg

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Introduction à l'Economie de l'innovation et de la connaissance
- Théorie des organisations
- Introduction à la planification et au management de projets innovants
- Economie et management du brevet d'invention : innovation ouverte et enjeux socio-économiques du brevet
- Comment l'entreprise protège-t-elle ses investissements marketing : marques, dessins & modèles, droit d'auteur ?
- Contrôle des connaissances : Samedi 24 matin

module 1

INNOVATION ET
MANAGEMENT DES
CONNAISSANCES

Du 16 au 18 mai 2018 à Strasbourg

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Stimuler la créativité et l'innovation par les stratégies de PI
- Développer et protéger les « savoir-faire » et les compétences de l'entreprise
- PI et partenariats : les moteurs de l'économie de la connaissance
- La PI, composante défensive et offensive de l'intelligence économique

module 2

STRATÉGIE DE PI :
ORGANISATION ET GESTION

Du 20 au 22 juin 2018 à Strasbourg

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Le brevet, un instrument aux rôles multiples
- Stratégies de protection : la PI au service de la compétitivité
- Articuler la stratégie générale d'entreprise et la stratégie PI
- Organiser la fonction PI au sein de l'entreprise, et manager les relations avec les créateurs

module 3

NÉGOCIER LES CONTRATS
DE PROTECTION ET DE
TRANSFERT AVEC SUCCÈS

Du 19 au 21 septembre 2018 à Strasbourg

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Le droit des contrats internationaux et le droit communautaire
- Stratégie et pratique de négociations
- Etude de différents types de contrats de propriété industrielle et études de cas
- Contrats et licences dans les « patent pools »

module 4

AUDIT ÉCONOMIQUE ET
EVALUATION DES DROITS DE
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Du 17 au 19 octobre 2018 à Strasbourg

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Choisir la politique PI de l'entreprise et adapter ses moyens en conséquence
- Introduction aux méthodes de mesure de la valeur des actifs intellectuels de l'entreprise
- Techniques d'évaluation : évaluer pour choisir, évaluer pour comptabiliser, évaluer pour vendre
- Cas pratique d'évaluation de brevets

module 5

LITIGE DE PI :
STRATÉGIES JUDICIAIRES ET
ASPECTS ÉCONOMIQUES

Du 21 au 23 novembre 2018 à Strasbourg

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Les litiges : aboutissement des droits de PI et armes de concurrence
- Stratégies de litiges : objectifs économiques, cibles et gestion proactive du litige
- Planning des investissements : quelles ressources pour quels litiges ?
- Un procès simulé permet de faire la synthèse des différents acquis

MASTER 2 KTT

MASTER DEGREE « KNOWLEDGE AND TECHNOLOGY TRANSFER »



TRAINING IN ENGLISH



IN STRASBOURG & BRUSSELS

Duration: 22 days



Solvay Brussels School
Economics & Management

A MASTER 2 DIPLOMA

IEEPI proposes to register for a Master 2 curriculum on Knowledge and Technology Transfer (KTT) delivered by the University of Strasbourg.

The registration rights include the attendance to the 6 modules, the supervision of the Master's thesis and the university registration rights.

The Solvay Brussels School of Economics & Management proposes a Certificate of attendance for the applicants attending the modules in Brussels.

A TOP-LEVEL VOCATIONAL TRAINING

The curriculum covers all skills required for activities related to knowledge and technology Licensing in and Licensing out.

The collaboration between IEEPI, the University of Strasbourg and the Solvay Brussels School of Economics & Management allows us to propose renowned experts with a high teaching experience.

Case studies, interactions and sharing of best practices between the participants and the training team are encouraged.

ABOUT EUKTS

EUKTS is an organisation established to increase the standard and recognition of the knowledge and technology transfer (KTT) profession across Europe.

IEEPI is a founder member of EuKTS. The KTT Master curriculum is based on the core competences and professional standards in KTT field established by EuKTS.

For more information: www.eukts.eu

A FLEXIBLE FORMAT

- 6 modules spread over an 8-month period in order to allow applicants reconciling training with a full-time work.
- Each module lasts for 3- to- 5 days and is dedicated to a specific theme.
- A Master's thesis has to be written for the end of the curriculum.
- The curriculum can be followed over 2 calendar years (please contact us for more information).

ONE TRAINING – 2 PLACES OF LECTURE

Modules 1, 2, 4 and 5 will occur in Strasbourg, France, at IEEPI's premises. Modules 3 and 6 will occur in Brussels, Belgium, at Solvay Brussels School – EM's premises.

CONDITIONS OF ADMISSION

- Admission based on application file possibly followed by an interview.
- Master 1 degree or equivalent (240 ECTS credits).
- At least three years of experience.
- Applicants who does not hold a Master 1 degree or equivalent can apply for the validation of professional and personal achievements (Validation des Acquis Professionnels et Personnels – VAPP) to the vocational training department of the University of Strasbourg.

EXAMINATIONS

- Written exams.
- Writing and defence of a Master's thesis.
- Upon successful completion of the examinations you will be awarded 60 ECTS credits.

TO BE INFORMED OF THE NEXT SESSION,
PLEASE CONTACT EMMANUELLE DIEHL:
+33.3.88.65.50.27. | ediehl@ieepi.org

1.1

MAÎTRISER LES BASES DE LA PI

LE 1^{ER} FÉVRIER 2018 À PARIS
LE 29 MARS 2018 À STRASBOURG
LE 29 MAI 2018 À PARIS
LE 14 SEPTEMBRE 2018 À PARIS
LE 29 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux stratégiques et économiques de la PI dans l'entreprise.
- Connaître les outils de protection et de valorisation des créations ou innovations.

PUBLIC

Toute personne de formation scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir les notions de base de la PI.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Maîtriser les bases du droit d'auteur* - p. 19.
- *Maîtriser les brevets : bases* - p. 20.
- *Maîtriser les bases des marques et du design* - p. 24.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (PI), OUTIL DE PROTECTION DE VOTRE CAPITAL INTELLECTUEL

- Le capital intellectuel : véritable patrimoine de l'entreprise
- Comment anticiper et protéger au mieux le patrimoine intellectuel de votre entreprise : les différents types de droits de PI

COMMENT ET POURQUOI LA PI ?

- La PI, un outil de veille technologique et concurrentiel
- Décider de protéger ou pas
- Protéger les créations et les innovations de l'entreprise face aux concurrents
- Valoriser le patrimoine immatériel de l'entreprise
- Les bonnes pratiques

COMMENT PROTÉGER SES CRÉATIONS ?

- Le secret
- Le savoir faire

- Les droits de PI
- Le droit d'auteur, la protection du design et des œuvres traditionnelles (textes, sons, photos, vidéos...)
- La protection des logiciels et bases de données
- La protection des sites internet

LES DIFFÉRENTS TITRES DE PI

- La protection des outils marketing :
 - Les marques
 - Les dessins et modèles
 - Les noms de domaine
 - Les indications géographiques protégées
- La protection des inventions techniques : le brevet
 - Titularité
 - Principe de brevetabilité
 - Logiciel et brevet
 - Extension à l'étranger
 - Liberté d'exploitation

QUIZ PI

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

1.2

FONDAMENTAUX DE L'INNOVATION ET DE LA PI

DU 19 AU 23 MARS 2018 ⁽¹⁾ À STRASBOURG

Durée : 5 jours | Prix : 1995 € ⁽²⁾

OBJECTIFS

Connaître les concepts de base nécessaires à une gestion efficace de la PI dans les projets d'innovation.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de R&D, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Professeurs en Sciences Économiques à l'Université de Strasbourg.
- Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg.
- Avocat.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 10.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ECONOMIE DE L'INNOVATION ET DE LA CONNAISSANCE

- Economie de la connaissance, de la créativité et de l'innovation : planter le décor
- Quels sont les enjeux et impacts économiques et managériaux d'une économie de l'innovation ?

RÔLE STRATÉGIQUE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS

- Les différentes pensées stratégiques
- Le rôle d'une innovation pour obtenir une victoire (cas)
- Les réseaux sociaux numériques
- L'influence du web 2.0

FONDAMENTAUX DU BREVET ET PROTECTION DU LOGICIEL

- Relations entre le brevet et les autres droits de PI
- Protéger les inventions
- Les étapes d'un dépôt de brevet
- Protéger les logiciels

ECONOMIE ET MANAGEMENT DU BREVET D'INVENTION

- Les enjeux socio-économiques du brevet d'invention
- Le management du brevet dans une logique d'innovation ouverte

COMMENT L'ENTREPRISE PROTÈGE-T-ELLE SES INVESTISSEMENTS MARKETING : MARQUES, DESSINS & MODÈLES, DROIT D'AUTEUR ?

- Droit d'auteur et titres (marques, dessins & modèles)
- Cession de droits au profit de l'entreprise
- Outils de protection et stratégie (territoriale...)
- Monopole et défense (contrefaçon...)

⁽¹⁾ Les personnes postulant au Master participent à une demi-journée supplémentaire pour passer un examen.

⁽²⁾ Ce tarif ne comprend pas les frais de restauration et de pause.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

1.3

LE RÉFÉRENT PI DANS L'ENTREPRISE

Bonnes pratiques

LE 13 MARS 2018 À PARIS
LE 18 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Communiquer sur la PI et sur les missions.
- Se préparer à devenir référent PI.
- Bien coopérer avec les personnes de son entité et avec les spécialistes PI et connaître les bonnes pratiques.
- Utiliser la « boîte à outils ».

PUBLIC

Référents PI ou brevets, Correspondants PI ou brevets, partenaires du développement des entreprises, tous ceux qui managent ou travaillent avec des référents PI.

INTERVENANT

Consultant en management de l'innovation et de la PI.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *L'arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets* - p. 14.
- *Bonnes pratiques PI pour réussir les coopérations* - p. 29.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LE MANAGEMENT DE LA PI DANS LES ENTREPRISES EST EN PLEINE ÉVOLUTION

- La PI : Quelle définition ? Quels bénéfices ? Quelles activités ?
- La PI qui était « une affaire de spécialistes » devient « l'affaire de tous, avec l'aide des spécialistes »
- Un rôle en plein développement, à géométrie variable et en réseau : les référents PI

LE RÉFÉRENT PI EN ENTREPRISE

- Un rôle de « généraliste de la PI »
- Bien articuler trois niveaux : stratégie PI, organisation de la PI, compétences PI
- Comment communiquer sur la PI avec des interlocuteurs variés ?

LES BONNES PRATIQUES PI EN R&D

- Maîtriser le langage des brevets
- Assister les concepteurs, au quotidien, pour les recherches dans les bases brevets, la créativité brevets, la rédaction de propositions d'inventions...
- Coopérer avec les spécialistes brevets

LES BONNES PRATIQUES PI POUR UNE FONCTION RH, MARKETING, COM'...

- Un minimum de culture générale sur la PI
- Quels réflexes PI pour chaque fonction ?

LA « BOÎTE À OUTILS » DES RÉFÉRENTS PI

- Quelques outils simples, utilisables par tous
- Comment présenter la PI sur l'intranet de l'entreprise ?
- Utiliser le réseau PI interne et externe

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

1.4

L'ARBRE DES MOYENS

Un outil pour innover et préparer les brevets

LE 6 FÉVRIER 2018 À PARIS
LE 27 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser (et apprécier) le langage des brevets.
- Être capable d'utiliser l'outil Arbre des moyens pour : présenter des brevets sous une forme « accessible à tous » (pour la veille, les décisions de dépôt...), faire des séances de créativité brevets, préparer des dépôts de brevets.

PUBLIC

R&D (chefs de projet, concepteurs...), référents PI, référents brevets, spécialistes PI (ingénieurs brevets, CPI...), consultants, enseignants.

INTERVENANT

Consultant en management de l'innovation et de la PI.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

Innover grâce aux brevets - p. 15.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LIRE « VITE ET BIEN » UN BREVET : LES CLÉS DU LANGAGE DES BREVETS

- La logique des brevets
- Description et revendications
- Exercices rapides de rédaction

MAÎTRISER L'ARBRE DES MOYENS : UN OUTIL D'AIDE AU DÉCHIFFRAGE DES BREVETS

- L'Arbre des moyens : principes de construction
- Comment traduire des revendications sous la forme d'Arbres des moyens ?
- Exercices de construction d'Arbres des moyens sur des sujets choisis par les participants

UTILISER L'ARBRE DES MOYENS POUR FAIRE DE LA CRÉATIVITÉ

- Deux méthodes de créativité complémentaires : par substitution et par transfert
- Exercices de créativité sur des sujets choisis par les participants

COMMENT UTILISER L'ARBRE DES MOYENS POUR « BOOSTER » L'INNOVATION ET SA PROTECTION ?

- Présenter des brevets sous une forme « accessible à tous » (pour la veille, les décisions de dépôt...)
- Faire des séances de créativité brevets
- Préparer des dépôts de brevets (coopération entre concepteurs et spécialistes brevets...)

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

1.5

INNOVATION ET MANAGEMENT DES CONNAISSANCES

DU 16 AU 18 MAI 2018 À STRASBOURG

Durée : 3 jours | Prix : 1795 €

OBJECTIFS

- Combiner innovation, PI et management des connaissances pour dynamiser l'entreprise.
- Savoir utiliser des outils simples pour s'informer, protéger les créations et coopérer avec des partenaires.
- Comprendre et s'approprier des techniques d'intelligence économique.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de R&D, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Conseil en management de l'innovation.
- Professeur en Sciences Économiques à l'Université de Strasbourg.
- Responsable d'un Centre de Veille Stratégique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 10.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA PI STIMULE LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

- L'innovation, clé du développement de l'entreprise
- Lire et exploiter un brevet
- Chercher dans les bases brevets
- Utiliser les brevets existants pour créer et innover

COOPÉRER ET PARTAGER LES CONNAISSANCES POUR INNOVER

- Formaliser les connaissances « au juste nécessaire »
- Partager les connaissances et développer les compétences
- Protéger les créations de l'entreprise
- Innover avec des partenaires

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

- Economie de la connaissance et PI
- Conséquences sur les stratégies de protection et le transfert de technologies
- L'intelligence économique : quoi et pourquoi ?
- Mise en œuvre de la démarche d'intelligence économique

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

1.6

INNOVER GRÂCE AUX BREVETS

**LES 5 ET 6 JUIN 2018 À PARIS
LES 4 ET 5 OCTOBRE 2018 À PARIS**

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Orienter un projet d'innovation.
- Faire un état de l'art.
- Créer de nouvelles solutions et les formaliser.
- Capitaliser les connaissances.
- Protéger et valoriser les innovations.

PUBLIC

Chefs de projets innovation, chefs de produits, responsables marketing, ingénieurs R&D, chercheurs, spécialistes PI, agents de développement économique et technologique des entreprises.

INTERVENANT

Consultant en management de l'innovation et de la PI.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience en matière de brevet.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets* : bases - p. 20.

EN COMPLÉMENT

Brevets et publications : organiser et exploiter la veille - p. 16.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INNOVATION : LES ATOUTS DES BREVETS POUR L'INNOVATION

- Comprendre le langage des brevets
- Lire vite et bien un brevet
- Définir le territoire protégé par les revendications

CHERCHER DANS LES BASES BREVETS

- Les différents types de recherches (état de l'art, veille technologique...)
- Trouver rapidement des brevets pertinents dans les bases de données
- Recherches dans les bases brevets avec les participants

CRÉER DE NOUVELLES SOLUTIONS TECHNIQUES

- Utiliser les brevets existants pour créer de nouvelles solutions techniques
- Identifier rapidement ce qui peut être breveté

FORMALISER LES SOLUTIONS CRÉÉES

- Formaliser les améliorations techniques avec un outil simple « le mémo innovation »
- Exercice de formalisation en binôme

PARTAGER LES CONNAISSANCES

- Partager et enrichir les idées et les innovations
- Capitaliser les connaissances
- Manager la confidentialité

PROTÉGER LES INNOVATIONS

- Que protéger ? Pourquoi ? Quand ? Comment ?
- Droits et devoirs des inventeurs
- Coopération entre inventeurs et service PI
- Faire respecter ses droits et se défendre

VALORISER LES INNOVATIONS

- Valoriser ce que l'on a protégé
- Coopérer avec des partenaires extérieurs

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

1.7

BREVETS ET PUBLICATIONS

Organiser et exploiter la veille

LE 25 JANVIER 2018 À PARIS
LE 6 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales sources d'IST (information scientifique et technologique) et leurs caractéristiques.
- Détecter les informations importantes contenues dans les brevets et publications.
- Mettre en œuvre une stratégie de recherche et une méthodologie d'analyse.
- Connaître des outils d'analyse.

PUBLIC

Ingénieurs, représentants des départements de R&D, veille, marketing stratégique ou propriété intellectuelle.

INTERVENANT

Expert en veille stratégique.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience en matière de brevet.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

La cartographie brevets : enjeux et outils - p. 16.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LES SOURCES D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (IST)

- Les sources structurées : bases de données spécialisées brevets et publications, revue des principales bases, payantes et gratuites
- Les autres sources d'information technologique : presse économique, sites spécialisés, bases de projets
- Revue des principaux champs et données présents dans ces documents (titre, abstract, mots clés, auteur, co-auteur, adresse, date, etc.)

COMMENT COLLECTER L'IST PERTINENTE PAR RAPPORT À UNE PROBLÉMATIQUE DONNÉE ?

- Définition des objectifs : dans quelles situations y avoir recours ? pour répondre à quelles questions types ?
- Mise au point des stratégies de recherche et de collecte

des documents (champs interrogeables et booléens, abstract versus full text)

- Outils pour stocker une base IST

COMMENT EXPLOITER L'IST ET QUELLES INFORMATIONS STRATÉGIQUES EN RETENIR ?

- Etudes de cas :
 - Benchmark et positionnement
 - Tendances sectorielles
 - Diversification, recherche d'applications et de nouveaux marchés
 - Détection des concurrences alternatives
 - Analyse de la stratégie et des partenariats des concurrents
 - Identification d'experts et leaders d'opinion
 - Détection d'applications émergentes et signaux faibles

OUTILS POUR L'ANALYSE D'UNE BASE D'IST

- Statistiques
- Data mining
- Lexico-sémantique

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

1.8

LA CARTOGRAPHIE BREVETS

Enjeux et outils

NOUVEAU

LE 3 JUILLET 2018 À PARIS
LE 12 SEPTEMBRE 2018 À NEUCHÂTEL*
LE 16 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Réaliser des graphes de visualisation brevets après définition des requêtes d'interrogation de bases de données correspondant aux besoins du client.
- Analyser et interpréter les graphes de visualisation brevets obtenus.
- Réaliser un rapport à partir de l'analyse des graphes.

PUBLIC

Documentalistes brevet ou scientifique, ingénieurs brevets, responsables de service PI, chargés de valorisation ou de transferts de technologies.

INTERVENANT

Ingénieur brevet, expert en cartographie, CFIB.

PRÉ-REQUIS

- Avoir la pratique des bases de données brevets.
- Ou avoir suivi *Brevets et publications : organiser et exploiter la veille* - p. 16.

EN COMPLÉMENT

Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser - p. 36.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION À LA CARTOGRAPHIE

- Rappel des bases de données brevet : Espacenet, Patentscope, Google Patents
- Définitions
- Pourquoi ? Pour qui ?
- Avantages - Inconvénients - Limites
- Différents types avec divers exemples de graphiques : Géographique ; Temporelle ; Technologique-Conceptuelle ; Déposants-Acteurs ; Paysage brevets (Patent Landscaping)

PRÉSENTATION D'OUTILS GRATUITS ET PAYANTS : «THE LENS», «PATENTINSPIRATION», «ORBIT ET INTELLIXIR», «CLARIVATE», «PATBASE»...

- Principales fonctionnalités, spécificités et avantages
- Exemples de graphes et cartes
- Comparaison de quelques outils avec les résultats

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE BREVETS

- Requête - Corpus
- Graphiques - Clustering et Mapping (cartes)
- Interprétation - Résultats
- Conseils, bonnes pratiques et suivi de la démarche pour chaque niveau de conception

EXEMPLE DE CARTOGRAPHIE TECHNOLOGIQUE RÉALISÉE

MISE EN PRATIQUE

- Exercices pratiques de conception de graphiques de visualisation à partir du portefeuille brevets d'une entreprise : activité(s), exploitation internationale, partenaire(s), sous-domaines, citations, concurrent(s)...
- Débriefing

* Se référer à la page 47 « Partenaires internationaux ».

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.1

ACTUALITÉS DU DROIT D'AUTEUR ET DU NUMÉRIQUE

LE 17 MAI 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit d'auteur et du numérique de 2017 et 2018.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de droit d'auteur et du numérique.

PUBLIC

Conseils en propriété industrielle, spécialistes de l'industrie, avocats, juristes.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux du droit d'auteur et du numérique.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases du droit d'auteur* - p. 19.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit des marques, dessins & modèles* - p. 18.
- *Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques* - p. 33.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE DU DROIT D'AUTEUR : ETUDE COMPLÈTE ET SYNTHÉTIQUE DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

ACQUISITION DE LA PROTECTION

- Condition d'originalité
- Preuve de la qualité d'auteur
- Titularité des droits

EXPLOITATION

- Indépendance des propriétés matérielle et intellectuelle
- Relevance pour copie privée
- Droit de préférence et de suite

DÉFENSE

- Atteinte aux droits moraux et patrimoniaux
- Aspects procéduraux spécifiques au droit d'auteur
- Droit d'action des sociétés de gestion collective

CONTRATS INFORMATIQUES

- Elaboration du contrat
- Exécution du contrat

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.2

ACTUALITÉS DU DROIT DES BREVETS

LE 10 AVRIL 2018 À PARIS

Durée : 1/2 journée | Prix : 400 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit des brevets de 2017 et 2018.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de brevets.

PUBLIC

Conseils en propriété industrielle, spécialistes de l'industrie, avocats, juristes.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux du droit des brevets.

EN COMPLÉMENT

Actualités du droit des marques, dessins & modèles - p. 18.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE DU DROIT DES BREVETS (FRANÇAIS, EUROPÉENS, PCT) : ETUDE COMPLÈTE ET SYNTHÉTIQUE DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

L'OBTENTION DES DROITS

- Brevetabilité
- Titularité des inventions
- Portée des droits

L'EXPLOITATION DES DROITS

- Bonnes pratiques
- Impact de la jurisprudence sur la rédaction des contrats de cession et de licence

LA DÉFENSE DES DROITS

- Décryptage et panorama complet de l'actualité

Le programme sera actualisé un mois avant le déroulement de la formation en fonction des décisions les plus récentes.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.3

ACTUALITÉS DU DROIT DES MARQUES, DESSINS ET MODÈLES

LE 31 MAI 2018 À PARIS

Durée : 1/2 journée | Prix : 400 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit des marques, dessins et modèles de 2017 et 2018.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de marques, dessins et modèles.

PUBLIC

Conseils en propriété industrielle, spécialistes de l'industrie, avocats, juristes.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux du droit des marques et du droit des dessins et modèles.

EN COMPLÉMENT

Actualités du droit d'auteur et du numérique - p. 17.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE DU DROIT DES MARQUES, DESSINS ET MODÈLES : ETUDE COMPLÈTE ET SYNTHÉTIQUE DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

OBTENTION DES DROITS

Récents décisions françaises et de l'Union Européenne en matière de marques et de dessins et modèles, notamment différents signes susceptibles de constituer une marque, conditions de validité...

DROITS CONFÉRÉS PAR L'ENREGISTREMENT

- Contenu du droit
- Limites du droit
- Perte du droit...

EXPLOITATION DES DROITS

Bonnes pratiques et impact de la jurisprudence sur la rédaction des contrats de cession et de licence

DÉFENSE DES DROITS

Décryptage et panorama complet de l'actualité

Le programme sera actualisé un mois avant le déroulement de la formation en fonction des décisions les plus récentes.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.4

PROTÉGER ET VENDRE LE NON BREVETABLE

LE 21 MARS 2018 À NEUCHÂTEL*
LE 7 JUIN 2018 À PARIS
LE 11 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une démarche de protection des innovations non brevetées.
- Connaître les bonnes pratiques associées.
- Maîtriser les procédures et outils permettant de les valoriser.

PUBLIC

Dirigeants et cadres de PME, chargés de valorisation, responsables R&D, ingénieurs, partenaires du développement économique des entreprises.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou Avocat.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

Innovation et management des connaissances - p. 15.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LE PATRIMOINE INNOVANT NON BREVETÉ

- Enjeux et avantages concurrentiels latents du patrimoine innovant non breveté
- Identification
- Avantages et inconvénients (par rapport à l'invention brevetée)

COMMENT PROTÉGER ET SÉCURISER CE QUI N'EST PAS BREVETÉ ?

- Règles applicables en France, en Europe, et dans le monde
- Les processus liés aux contenus :
 - La formalisation et la traçabilité des innovations
 - La gestion des informations
 - Le dossier de savoir-faire
- Les processus liés à la réservation :
 - Authentification, opposabilité
 - Accords de confidentialité, clauses liées aux contrats de travail ou de prestation

COMMENT VALORISER OU TRANSFÉRER LE SAVOIR-FAIRE ?

- Précautions à prendre en cas de transfert
- Contrats de communication (« licence ») de savoir-faire
- Cas de la recherche et du développement coopératifs
- Focus sur les savoir-faire des Sciences humaines et sociales

COMMENT DÉFENDRE LE SAVOIR-FAIRE ?

- Les règles françaises et internationales
- Responsabilités civile et contractuelle
- L'action en concurrence déloyale
- La violation du secret de fabrique et les autres voies pénales

* Se référer à la page 47 « Partenaires internationaux ».

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.5

MAÎTRISER LES BASES DU DROIT D'AUTEUR

LE 12 JUN 2018 À PARIS
LE 13 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre les principes et mécanismes régissant le droit d'auteur.
- Identifier les titulaires et gérer des droits d'auteur.
- Prévenir et réagir en cas de situation de contrefaçon.

PUBLIC

Toute personne de formation initiale scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir des notions sur les droits d'auteur.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques* - p. 33.
- *Protéger et valoriser les créations logicielles* - p. 42.
- *Communication : droit d'auteur et droit à l'image* - site web.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU DROIT D'AUTEUR

LES ŒUVRES PROTÉGÉABLES

- Les catégories des œuvres
- La nature des œuvres

LE PÉRIMÈTRE DE LA PROTECTION

- Les conditions de protection
- Les droits moraux et les droits patrimoniaux
- La preuve des droits
- Les droits voisins du droit d'auteur
- Les spécificités du copyright

LA TITULARITÉ DES DROITS

- L'œuvre collective, l'œuvre de collaboration, l'œuvre de commande
- La rémunération en droits d'auteur
- Le cas des créations de salariés
- Durée des droits et domaine public

L'EXPLOITATION ET LA DÉFENSE DES DROITS

- La gestion des droits d'auteur
- Les situations de contrefaçon : prévention et actions possibles

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.6

MODÈLES D'UTILITÉ Un 'Petit brevet' efficace

NOUVEAU

LE 5 AVRIL 2018 À PARIS
LE 11 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Savoir ce qu'est un modèle d'utilité (ou certificat d'utilité).
- Différences entre les modèles d'utilité et les brevets.
- Identifier les situations où son utilisation peut être pertinente.
- Principales règles selon les pays et cas particulier de la Chine.
- Identifier les critères de décision pour l'intégrer dans une stratégie de PI.

PUBLIC

Responsables PI, ingénieurs brevets, chargés de valorisation, juristes et tous les acteurs du développement économique, industriel et technologique.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Liberté d'exploitation : techniques et stratégies* - p. 21.
- *Rédiger efficacement une demande de brevet* - p. 21.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CARACTÉRISTIQUES DES MODÈLES D'UTILITÉ (MU)

- Définition, terminologie, place du MU / brevet
- Origine du système et développements récents
- Les 10 caractéristiques des MU
- Pays avec et sans MU
- Protection et antériorisation

INVENTIONS RELEVANT DES MU

- Cas où les procédés sont protégeables ou non
- Cas particuliers
- Comparaison avec les brevets

CRITÈRES DE BREVETABILITÉ

- Nouveauté
- Activité inventive
- Limites éventuelles à l'état de la technique opposable
- Comparaison avec les brevets

PROCÉDURES DE DÉPÔT, DÉLIVRANCE

- Rédaction des MU et particularités

- Voies de dépôt d'un MU (direct, conversion, dérivation...)
- Relation brevet - MU : cas de cumul de protection
- Du dépôt d'un MU à sa délivrance
- Déposant, inventeur, copropriété

OBJET, ÉTENDUE ET NATURE DE LA PROTECTION

- Portée
- Contrefaçon
- Nullité
- Durée de protection, maintien en vigueur

LES MODÈLES D'UTILITÉ, UN OUTIL DANS LA STRATÉGIE PI

- Coût
- Cas du certificat d'utilité français, cas du MU chinois
- Avantages, inconvénients, identification de la pertinence
- Critères de décision pour intégrer les MU dans une stratégie de PI

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.7

MAÎTRISER LES BREVETS

Bases

LE 27 MARS 2018 À PARIS
LE 15 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Situer la place et le rôle du brevet dans une politique de propriété intellectuelle.
- Comprendre la relation entre les brevets et les autres droits de propriété intellectuelle.
- Connaître les principales étapes de la vie du brevet.

PUBLIC

Toute personne de formation initiale scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir des notions sur les brevets d'invention.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *L'arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets* - p. 14.
- *Innover grâce aux brevets* - p. 15.
- *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.
- *Maîtriser les dépenses de brevets* - p. 23.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA PLACE DU BREVET DANS LE DISPOSITIF DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LES ENJEUX ET PRINCIPES DU BREVET

- Qu'est-ce qu'un brevet et qu'est-ce qu'une invention relevant d'un brevet ?
- Qu'apporte un brevet pour son titulaire, qu'entraîne-t-il pour les challengers ?
- Quelles relations y a-t-il entre brevet, savoir-faire, marque, modèle ?
- Quelles relations y a-t-il entre contrefaçon et concurrence déloyale ?

LIRE ET COMPRENDRE UN BREVET

- Les différentes parties d'un fascicule de brevet
- Nouveauté, divulgation, activité inventive
- La notion d'« homme du métier »

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA VIE DU BREVET

- Quels sont les choix possibles lorsque l'on a réalisé une invention ?
- Quelles sont les différentes phases et quels sont les états d'un brevet ?
- Que faire face à un brevet adverse ?
- Comment déposer un brevet :
- Les différentes procédures
- Le choix des pays

BONNES PRATIQUES POUR COOPÉRER EFFICACEMENT AVEC SON CONSEIL EN BREVET

CONCLUSION : POURQUOI DÉPOSER UN BREVET ?

2.8

MAÎTRISER LES BREVETS

Approfondissement

LE 28 MARS 2018 À PARIS
LE 16 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux économiques liés au brevet.
- Apprécier les exigences de nouveauté et d'activité inventive, l'importance de la titularité et de la rédaction du brevet.
- Appréhender la portée du brevet pour structurer sa stratégie brevets.

PUBLIC

Toute personne de formation scientifique ou juridique (ingénieurs, chercheurs, juristes non spécialisés...) ayant une expérience en matière de brevet.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience en matière de brevet.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Rédiger efficacement une demande de brevet* - p. 21.
- *Maîtriser les procédures d'examen des brevets* - p. 22.
- *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 34.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

COMMENT VALORISER UN BREVET ?

- Brevet : somme d'argent
- Brevet : utilité (action en contrefaçon, exploitation directe, cession, concession, apport, rentabilisation des dépenses de R&D, levier d'action...)

LA TITULARITÉ DU BREVET

- Copropriété
- Contexte de travail collaboratif
- Soustraction d'invention
- Changement de titulaire dans le temps
- Les inventions de salariés : titularité, rémunération...

LA BREVETABILITÉ

- Nouveauté : divulgation, engagement de secret
- Activité inventive : règle d'appréciation
- Exemple pratique sur la nouveauté et l'activité inventive

- Description et revendications : fonctions, structure, règles applicables
- Processus généralisation – restriction
- Prohibition de l'élargissement, cas pratique

COMMENT STRUCTURER UNE STRATÉGIE BREVET ?

- Interprétation des revendications : règles applicables, exemples pratiques
- Contrefaçon par équivalence : règles applicables, exemples pratiques
- Liberté d'exploitation : principes généraux et étapes
- Le rapport de recherche préliminaire et l'opinion écrite sur une demande de brevet FR : analyse, stratégie et conséquences
- Perspectives sur le brevet européen à effet unitaire
- Les brevets, une affaire de stratégie

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.9

LIBERTÉ D'EXPLOITATION

Techniques et stratégies

LE 20 MARS 2018 À PARIS
LE 8 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la liberté d'exploitation.
- Savoir conduire une étude de liberté d'exploitation en matière de brevets.
- Connaître les stratégies alternatives suite à l'étude faite.
- Gérer les documents et analyses produits lors de la liberté d'exploitation.

PUBLIC

Directeurs juridiques, juristes, responsables et collaborateurs de services propriété industrielle, directeurs R&D, chefs de projets, responsables valorisation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou Responsable PI dans l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace* - p. 19.
- *Rédiger efficacement une demande de brevet* - p. 21.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

POURQUOI RÉALISER UNE ÉTUDE DE LIBERTÉ D'EXPLOITATION ?

- Définition
- Contexte et enjeux de la liberté d'exploitation : lors d'un projet de R&D ou d'exploitation industrielle

RÉALISER UNE ÉTUDE DE LIBERTÉ D'EXPLOITATION

- La définition du cadre de l'étude
- La recherche de brevets et la sélection des brevets pertinents
- L'évaluation préalable des risques
- L'évaluation de la portée et de la validité des brevets pertinents sélectionnés
- L'appréciation de la contrefaçon de brevets
- L'étude des risques réels et l'analyse des solutions envisageables

STRUCTURE DE LA CONSULTATION EN LIBERTÉ D'EXPLOITATION

QUELLES SONT LES STRATÉGIES ENVISAGEABLES FACE À UN BREVET GÊNANT ?

- Négocier, contourner, contester, négliger

VERROUILLER LES CONTRATS

- Lettres de confort
- Clause usuelle de garantie de fournisseurs
- Contrat de garantie
- Clauses générales d'achat d'entreprise

GESTION DES ÉTUDES EN LIBERTÉ D'EXPLOITATION

- Conservation
- Mise à jour, actualisation et suivi dans le temps
- Diffusion, problèmes de confidentialité

CAS PRATIQUE

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.10

RÉDIGER EFFICACEMENT UNE DEMANDE DE BREVET

LE 12 JUIN 2018 À PARIS
LE 19 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Prendre en compte les objectifs stratégiques du dépôt du brevet.
- Anticiper les difficultés de procédure et d'exploitation.
- Associer l'inventeur à la recherche d'antériorités et à la définition de la portée.
- Anticiper les risques de contournement.

PUBLIC

Inventeurs, responsables PI ou R&D, correspondants brevets, collaborateurs de services PI ou de service de valorisation universitaire, ingénieurs brevet, conseils en PI, avocats, conseils en innovation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace* - p. 19.
- *Rédiger efficacement une demande de brevet* - p. 21.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA STRUCTURE DU BREVET

- Description
- Dessin
- Revendications

L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DE CHACUNE DES PARTIES DU BREVET : LES ERREURS À ÉVITER

ANALYSER LES DONNÉES FOURNIES PAR L'INVENTEUR ET FORMALISER L'INVENTION

- Approche fonctionnelle
- Approche descriptive
- Interprétation des revendications et équivalents techniques
- Exercice pratique d'analyse d'une invention simple et de détermination des caractéristiques revendiquées ; impact des choix sur la portée et la validité de la protection

RÉDIGER LES REVENDICATIONS

- En tenant compte de l'état de la technique
- En anticipant les difficultés de procédure
- En anticipant les risques de contournement
- Analyse et commentaire des Directives aux Examineurs de l'Office Européen des Brevets
- Spécificités de la pratique américaine en matière de rédaction des revendications

EXERCICE PRATIQUE ET MÉTHODE D'OPTIMISATION DE L'INTERVENTION DE L'INVENTEUR ET DU RÉDACTEUR BREVET

DOCUMENTS INTERNES RECOMMANDÉS POUR ÉVITER LES DIFFICULTÉS FUTURES

ÉTUDE DE CAS

- Interprétation de revendications
- Application de la théorie des équivalents

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.11

GÉRER LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES BREVETS

LES 8 ET 9 FÉVRIER 2018 À PARIS
LES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Intégrer les procédures française, européenne et internationale (par la voie du P.C.T.) de délivrance des brevets et les délais associés.
- Maîtriser les opérations nécessaires à la constitution et au suivi des dossiers brevets.
- Acquérir les bonnes pratiques et se constituer des check-list des points importants.

PUBLIC

Gestionnaires ou assistants des services propriété industrielle d'entreprises ou de cabinets, assistants juridiques, toute personne participant à la gestion d'un portefeuille de brevets.

INTERVENANT

Responsable administratif brevets.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une première pratique des procédures de dépôt de brevet.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p.20.

EN COMPLÉMENT

- *Maîtriser les procédures d'examen des brevets* - p. 22.
- *Gérer les procédures administratives marques* - p. 24.
- *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 34.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES BREVETS EN FRANCE

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Autorisation de divulgation, rapport de recherche préliminaire, publication et délivrance du brevet
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'un dépôt de brevet en France : quand intervenir / check-list / cas pratiques

LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES BREVETS EUROPÉENS

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Rapport de recherche, publication de la demande, désignation des pays, notifications officielles, délivrance et validations
- Analyse des pièces d'un dossier : quand intervenir / check-list / cas pratiques

LA PROCÉDURE INTERNATIONALE SELON LE P.C.T.

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Rapport de recherche internationale, examen préliminaire international, notifications officielles, phases régionales et nationales
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'une procédure internationale selon le P.C.T. : quand intervenir / check-list / cas pratiques

SPÉCIFICITÉS INTERNATIONALES ET DERNIÈRES ACTUALITÉS

- Le brevet unitaire et la juridiction unifiée du brevet
- L'essentiel des procédures au Canada, Chine, Corée, Etats-Unis, Inde et Japon
- Point sur les dernières actualités des procédures de délivrance des brevets

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.12

MAÎTRISER LES PROCÉDURES D'EXAMEN DES BREVETS

LE 5 JUIN 2018 À PARIS
LE 20 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les objections des offices des brevets, les comprendre et analyser leurs conséquences.
- Savoir y répondre sur le fond et la forme.
- Mieux collaborer avec son conseil pour éviter les coûts inutiles.

PUBLIC

Responsables brevets dans les entreprises et centres de recherche.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit des brevets* - p. 17.
- *Rédiger efficacement une demande de brevet* - p. 21.
- *Litige de PI : anticiper et gérer* - p. 41.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LES DIFFÉRENTES OBJECTIONS DES OFFICES DE BREVETS

- Objections de fond
- Objections de forme
- Les différentes procédures d'examen

LES POINTS CLÉS DE LA RÉDACTION D'UN BREVET

- La nouveauté
- L'activité inventive
- La suffisance de description et le support des revendications

ANTICIPER LES OBJECTIONS DES OFFICES DE BREVET

- Maîtrise de l'état de la technique
- Description adaptée
- Stratégie de rédaction des revendications

RÉPONDRE AUX OBJECTIONS

- La restriction de la portée d'un brevet :
 - Comment ?
 - Jusqu'où ?
 - Utilité
- La limitation d'un brevet postérieurement à sa délivrance

POINTS CLÉS À RETENIR POUR MAÎTRISER LA PROCÉDURE D'EXAMEN

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.13

MAÎTRISER LES DÉPENSES DE BREVETS

LE 16 MARS 2018 À PARIS
LE 20 SEPTEMBRE 2018 À PARIS
LE 29 NOVEMBRE 2018 À TOULOUSE

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre ce que sont les dépenses de brevets (nature, structure, ventilation, contrepartie, survenance, montant...).
- A iso qualité de service, les minimiser pour autant que possible.

PUBLIC

Responsables PI ou responsables brevets des secteurs privé ou public.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Gérer des dépenses de brevets.

EN COMPLÉMENT

- *Maîtriser les dépenses de brevets : coaching* - p. 23.
- *Piloter la PI dans l'entreprise* - p. 37.
- *Conjuguer politique PI et gestion du CIR* - site web.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LES ASPECTS FINANCIERS DES BREVETS

- Charges et produits financiers en matière de brevets
- Impact fiscal et comptable
- La maîtrise des dépenses de brevets en tant qu'outil opérationnel de gestion

LES PROCESSUS BREVETS ET LES COÛTS AFFÉRENTS

- Format plus ou moins extensif de la rédaction d'un brevet et impact sur le coût
- Recherche de brevets, liberté d'exploitation, contrats, contentieux, consultations

LES PHASES D'UN BREVET ET LES COÛTS RELATIFS

- Elaboration de la demande de brevet, dépôt, examen
- Elaboration de la demande pour extension, et voies d'extension
- Procédures d'examen, de délivrance, d'opposition
- Maintien en vigueur

COÛT ET FACTURATION EN MATIÈRE DE BREVETS

- Personnes sources de coût
- Règles des conseils en matière financière
- Devis, convention d'honoraires
- Mode de calcul du prix des prestations des conseils
- Facture de provision, facture de prestation
- Temps passé, taux horaire
- Maîtrise du coût et maîtrise du temps
- Structure des coûts de brevets
- Caractéristiques du coût des prestations brevets
- Budgets, tableaux de bord
- Contestation de facture

LES APPELS D'OFFRES

- Problématique, recommandations, analyse
- Forfait, low cost

LES AIDES FINANCIÈRES

CONCLUSION ET BONNES PRATIQUES

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.14

MAÎTRISER LES DÉPENSES DE BREVETS : COACHING

FORMATION EN ENTREPRISE
DATE ET LIEU À DÉFINIR

Durée : 1 jour | Prix : sur demande

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre dans son organisation les apports de la formation *Maîtriser les dépenses de brevets*.
- Procéder à un audit interne des différents postes de dépenses en matière de brevets.
- Intégrer le processus d'achat dans la gestion des dépenses.
- Optimiser les coûts en fonction de l'organisation.

PUBLIC

Responsables PI ou responsables brevets des secteurs privé ou public.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi *Maîtriser les dépenses de brevets* - p. 23.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CE COACHING EST UNE PRESTATION PERSONNALISÉE VISANT À UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES DÉPENSES DE BREVETS

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE EN 3 ÉTAPES

1. Une réunion de travail est organisée en amont pour collecter les informations nécessaires au coaching
2. L'expert analyse les informations recueillies
3. La séance de formation / coaching d'une journée a lieu ensuite dans les locaux de l'organisation

PROGRAMME DU COACHING

1. Audit de l'existant :
 - Portefeuille de brevets
 - Organisation et règles de fonctionnement
 - Dépenses brevets : montant, ventilation, évolution
 - Analyse critique et diagnostic
2. Les objectifs visés :
 - En matière de stratégie brevets
 - En matière de dépenses brevets
3. Discussion
4. Les leviers d'action :
 - Etapes et modalités de mise en œuvre
 - Points clés de vigilance

2.15

MAÎTRISER LES BASES DES MARQUES ET DU DESIGN

LE 30 JANVIER 2018 À PARIS
LE 18 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions régissant les marques, dessins et modèles, droits d'auteur.
- Comprendre comment les intégrer dans sa stratégie de protection.

PUBLIC

Toute personne de formation initiale scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir des notions sur les marques, les dessins et modèles et les droits d'auteur.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Gérer un portefeuille de marques* - p. 25.
- *Intégrer les dessins et modèles dans la stratégie de protection* - p. 26.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

POURQUOI SE PROTÉGER ?

- Rappel des enjeux

COMMENT SE PROTÉGER ET À QUELLES CONDITIONS ?

- Marques :
 - Présentation des différents types de marques
 - Objet et critères de protection
 - Les recherches à effectuer
 - Quand et où se protéger ? (dépôt national, communautaire, international)
 - Durée des droits
- Dessins et modèles, problèmes de divulgation, exclusions de protection :
 - Objet et critères de protection
 - Que déposer ?
 - Où se protéger ? (dépôt national, communautaire, international)
 - Quand déposer : les pièges à éviter et les éléments de stratégie à prendre en compte avant de déposer
 - Durée des droits

- Droit d'auteur :
 - Catégories et nature des œuvres
 - Conditions de protection
 - Preuve des droits
 - Les attributs du droit d'auteur
 - Titularité des droits d'auteur
 - Durée des droits

LA COMPLÉMENTARITÉ DES DROITS

CAS PRATIQUE

Illustration par une mise en situation reprenant la création d'une marque ou d'un design

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.16

GÉRER LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES MARQUES

LE 27 MARS 2018 À PARIS
LE 2 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les opérations nécessaires à la constitution et au suivi des dépôts de marques.
- Acquérir les principes de renouvellement des marques.
- Acquérir les bonnes pratiques et constituer des check-list des points importants.

PUBLIC

Gestionnaires ou assistants des services PI d'entreprises ou de cabinets, assistants juridiques, toute personne participant à la gestion d'un portefeuille de marques.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une première pratique des procédures de dépôt de marque.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases des marques et du design* - p. 24.

EN COMPLÉMENT

- *Gérer les procédures administratives brevets* - p. 22.
- *Gérer un portefeuille de marques* - p. 25.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES MARQUES EN FRANCE

- Points clés à savoir sur les marques
- Vérifications préalables au dépôt
- Constitution du dossier de dépôt
- Du dépôt de la demande à l'enregistrement : le suivi de la procédure
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'un dépôt de marque française : Quand intervenir ? / Check-list

PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE D'UNE MARQUE DE L'UE

- Le dépôt de la marque et le suivi de la procédure
- Rapport de recherche, publication de la demande, période d'opposition, enregistrement
- Suivi des dossiers : enregistrements, renouvellements, délais de priorité
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'une procédure de délivrance d'une marque de l'UE :

Quand intervenir ? / Check-list

LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE D'UNE MARQUE INTERNATIONALE

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure auprès de l'OMPI
- Assurer le suivi des dossiers : enregistrements, renouvellements, périodes d'opposition nationales
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'une procédure de délivrance de marque internationale : Quand intervenir ? / Check-list

SUIVRE LES RENOUVELLEMENTS DES MARQUES

- Les risques de déchéance
- L'élaboration régulière de reporting
- Mettre en place des tableaux de bord de suivi des renouvellements
- Exercice d'application

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.17

GÉRER UN PORTEFEUILLE DE MARQUES

LE 7 JUIN 2018 À PARIS
LE 6 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Savoir quels sont les éléments constitutifs d'une marque protégée.
- Connaître les caractéristiques des différentes stratégies de protections.
- Gérer un portefeuille de marque en fonction de l'entreprise.

PUBLIC

Juristes, chargés de valorisation, responsables de département PI, chefs d'entreprise.

INTERVENANT

Avocat, ancien directeur PI dans l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux du droit des marques.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases des marques et du design* - p. 24.

EN COMPLÉMENT

- *Défendre ses marques sur internet et les réseaux sociaux* - p. 25.
- *Maîtriser les contrats marques* - p. 35.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA MARQUE, UN ÉLÉMENT DE VALEUR AJOUTÉE

- Marque de produits et marque d'entreprise
- Identité visuelle, logo et signature
- Enjeux stratégiques de marque : identification et présence à l'esprit, appartenances et valeurs, performances et réassurance

LA PROTECTION DES MARQUES

- Protection du signe distinctif
- Problématique de protection des couleurs, des formes, des sons
- Objet et critères de protection
- Les recherches d'antériorité

LES STRATÉGIES DE PROTECTION ET LA DURÉE DES DROITS

- Dépôts nationaux
- Marque communautaire

- Marque internationale, Arrangement et Protocole de Madrid
- Délai de priorité

GÉRER ET OPTIMISER UN PORTEFEUILLE DE MARQUES

- L'architecture de marque : marque ombrelle, marque caution, marque produit...
- Audit d'un portefeuille de marque
- Les alliances de marques et le co-branding
- Les outils de gestion (bases de données, certificats originaux, archives)
- Activité et stratégie de surveillance des marques
- L'optimisation budgétaire
- Les cessions, licences et contrats associés aux marques

DÉFENSE DE LA MARQUE

- Actions anti-contrefaçon
- Contentieux

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.18

DÉFENDRE SES MARQUES SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

LE 26 JUIN 2018 À PARIS
LE 23 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Sécuriser la présence d'une entreprise sur Internet et les réseaux sociaux.
- Mettre en place une politique de défense et de protection des marques.
- Savoir identifier les menaces et y répondre par les actions appropriées.

PUBLIC

Juristes PI en cabinet ou en entreprise, responsables marketing, communication ou e-commerce en entreprise, responsables informatique, community managers.

INTERVENANT

Avocat, spécialiste du multimédia.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux en matière de marques et droit d'auteur.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases des marques et du design* - p. 24.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit d'auteur et du numérique* - p. 17.
- *Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection* - p. 26.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION

- Le système des noms de domaine et des extensions
- Les évolutions en matière de nommage
- Les réseaux sociaux et leur utilisation par les entreprises
- La sécurité des données à caractère personnel sur les réseaux sociaux

LES TYPES D'ATTEINTES AUX DROITS DE PI

- Cybersquatting, typosquatting, namesquatting
- Phishing et pharming
- Contrefaçon et tromperie
- Fausse affiliation, usurpation d'identité, reprise de la marque
- Atteinte à l'image et à la réputation
- L'usage à titre critique ou parodique : les limites du principe de liberté d'expression
- Concurrence déloyale, détournement de clientèle

ÉVALUATION DES RISQUES JURIDIQUES

- Utilisation des réseaux sociaux dans le cadre professionnel
- La responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des agissements de ses salariés
- L'usage de la marque par des tiers liés à l'entreprise : filiales, licenciés, affiliés, distributeurs revendeurs

GÉRER SA E-RÉPUTATION

- Les actions de prévention
 - Organiser sa présence sur les réseaux sociaux
 - Mettre en place des procédures de réservation d'identifiants sur internet
 - Gérer un portefeuille d'identifiants
 - Contrôler l'utilisation de la marque par les tiers et contrôler les contrats de prestation
- La stratégie de défense
 - Organiser sa veille et détecter les atteintes
 - Définir le périmètre de défense et mettre en place des procédures à appliquer

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.19

NOUVEAU

INTÉGRER LES DESSINS & MODÈLES dans la stratégie de protection

LE 21 JUN 2018 À PARIS
LE 23 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions régissant les dessins et modèles.
- Comprendre comment les intégrer dans sa stratégie de protection.
- Savoir arbitrer entre un dépôt national ou communautaire.
- Comprendre la complémentarité des différents droits de PI.

PUBLIC

Responsables juridiques, juristes spécialisés, collaborateurs de service R&D, designers.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Protéger sa PI à l'international* - p. 27.
- *Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques* - p. 33.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION

- Rappel des notions de base : propriété intellectuelle et propriété industrielle
- L'articulation des différents droits de propriété industrielle
- Le modèle, un droit à la croisée de l'esthétique et du technique

COMMENT PROTÉGER SES CRÉATIONS GRÂCE AUX DESSINS ET MODÈLES ?

- Que protège-t-on ? Les notions de forme et d'impression d'ensemble
- La nouveauté
- Analyser le caractère individuel
 - Le secteur industriel/commercial
 - La liberté du créateur
 - L'utilisateur avertit
 - Le critère de visibilité
 - L'utilisation « normale »
- La forme fonctionnelle

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DÉPÔT DE DESSINS ET MODÈLES

- L'importance des vues : restituer l'impression d'ensemble
 - Quelles vues, quelles dimensions ?
 - Quelle est l'importance des ombres ?
 - Quelle est l'importance de la couleur du dessin ?
- Anticiper l'international :
 - Sauvegarder sa priorité
 - Coordonner les dépôts
 - Bien utiliser le modèle international

CAS PRATIQUES

- Etude d'un cas concret
- Focus sur les points suivants : la recherche technique, esthétique et globale du produit

BONNES PRATIQUES ET ERREURS À ÉVITER

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.20

NOUVEAU

INTÉGRER LES NOMS DE DOMAINE dans la stratégie de protection

LE 31 MAI 2018 À PARIS
LE 8 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les bonnes pratiques de protection des noms de domaine génériques, nationaux et des nouvelles extensions.
- Intégrer les noms de domaine dans la stratégie PI de l'entreprise.
- Anticiper et gérer les litiges judiciaires et extra-judiciaires.

PUBLIC

Responsables marques ou noms de domaine, informatique ou marketing, éditeurs de site web, juristes, conseils en propriété industrielle, avocats, partenaires du développement économique.

INTERVENANT

Avocat, spécialiste du multimédia.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la terminologie et les principes généraux du droit de la PI.

EN COMPLÉMENT

Défendre ses marques sur Internet et les réseaux sociaux - p. 25.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION

- Qu'est ce qu'un nom de domaine, les différents types, la distinction avec les autres droits de PI
- Organisation internationale du nommage
- L'avènement des nouvelles extensions (nouveaux gTlds)

PROTECTION DES NOMS DE DOMAINE

- Les Registreurs
- Le droit applicable
- Conditions de validité et relations entre une marque et un nom de domaine

CRÉATION D'UN PORTEFEUILLE DE NOMS DE DOMAINE : LA STRATÉGIE DE NOMMAGE ET DE CHOIX DES EXTENSIONS

- Définition des besoins de l'entreprise
- Choix des noms et des extensions
- Les nouvelles extensions

- Création de sa propre extension internet : les enjeux et les risques des nouvelles extensions
- Établir une charte de nommage
- Faire évoluer son portefeuille

GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE NOMS DE DOMAINE

- Surveillance et vérification des droits existants
- Principes de bonne gestion des nouvelles et futures extensions
- Quelle politique d'achat / vente mettre en place dans l'entreprise et pourquoi ?
- Surveillance et défense du portefeuille

RISQUES ET ATTEINTES POSSIBLES

- Cybersquatting, typosquatting
- Atteintes aux marques sur internet
- Les procédures arbitrales de règlement des litiges

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.21

PROTÉGER SA PI À L'INTERNATIONAL

LE 1^{ER} JUIN 2018 À PARIS
LE 5 JUILLET 2018 À TOULOUSE
LE 27 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Repérer des aides à la décision en matière de protection internationale afin d'élaborer sa stratégie interne.
- Clarifier les intérêts et limites des différents outils juridiques à disposition.

PUBLIC

Dirigeants, cadres, juristes généralistes ou spécialisés, chargés de valorisation, partenaires du développement économique des entreprises, universitaires.

INTERVENANT

Responsable PI dans l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du droit de la PI (France et international).
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 13.

EN COMPLÉMENT

- *Protéger sa PI en Chine* - p. 28.
- *Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA* - p. 28.
- *Stratégies de PI dans les pays émergents* - site web.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE PI À L'INTERNATIONAL

- Tour d'horizon des zones géographiques les plus actives en matière de PI
- Définir la stratégie de l'entreprise
- Les questions clés et les erreurs à éviter

CONDUITE D'UNE STRATÉGIE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

- La diffusion de l'information stratégique
- Les délais
- Choix réversibles / choix irréversibles
- Les relations avec les concurrents et les confrères
- Apprécier l'efficacité des droits de PI dans les pays de marché
- Spécificités des marques

EXPLOITER LA PI À L'INTERNATIONAL (BREVETS ET MARQUES)

- La politique contractuelle
- Les accords de coopération
- Éviter et gérer les litiges

LES ASPECTS FINANCIERS (BREVETS, MARQUES)

- La propriété industrielle est un investissement
- Les coûts normaux
- Les coûts exceptionnels

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DU SPÉCIALISTE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET DU CONSEIL EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE AVEC L'ENTREPRISE (BREVETS, MARQUES)

2.22

BREVET UNITAIRE ET BREVET EUROPÉEN Approche stratégique

LE 22 JUIN 2018 À PARIS
LE 22 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les différentes voies de protection possibles et choisir en fonction de ses besoins la meilleure voie.
- Comprendre les différentes stratégies de contentieux possibles et choisir la meilleure stratégie en fonction de son entreprise.

PUBLIC

Dirigeants, cadres, juristes généralistes ou spécialisés, chargés de valorisation, responsables PI, conseils en propriété industrielle, partenaires du développement des entreprises.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Litige de PI : stratégies judiciaires et aspects économiques* - p. 41.
- *Protéger sa PI à l'international* - p. 27.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LE BREVET UNITAIRE, UNE DISCUSSION DE LONGUE HALEINE

BREVET EUROPÉEN, BREVET UNITAIRE, BREVETS NATIONAUX : CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE PROCÉDURE

- Pays signataires du brevet unitaire
- Comparaison des détails de procédure (délais, formalisme, traduction, lieu de dépôt et d'examen...)
- Taxe annuelle, coûts de traduction et système de compensation

LA PÉRIODE TRANSITOIRE DU BREVET UNITAIRE

- Dérogation à la compétence exclusive de la Juridiction unifiée : Opt out, Opt in
- Traduction

LA COUR EUROPÉENNE DES BREVETS

- Les différents sièges et leurs champs de compétence
- Les frais de procédure

GESTION DES LITIGES : QUELLE STRATÉGIE CHOISIR ?

- Annulation du brevet, contrefaçon : avantages et inconvénients des différents systèmes
- Quelle influence sur le forum shopping ?
- Les mesures conservatoires

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.23

PROTÉGER SA PI EN CHINE

LE 23 MARS 2018 À PARIS
LE 23 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques du marché de la PI en Chine et en Asie du Sud-est.
- Appréhender les stratégies de protection et de coopération pour les entreprises privées ou la recherche publique.
- Identifier les opportunités qui y sont liées et les montages stratégiques à mettre en œuvre.

PUBLIC

Responsables et cadres de services PI ou Business Development, responsables exports, conseils en propriété industrielle, avocats, juristes.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du droit de la PI (France et international).
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 13.

EN COMPLÉMENT

- *Brevet unitaire et brevet européen : approche stratégique* - p. 27.
- *Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA* - p. 28.
- *Stratégies de PI dans les pays émergents* - site web.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CONTEXTE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (PI) EN CHINE ET EN ASIE DU SUD-EST

- Aspects juridiques et culturels
- Evolutions récentes des dispositifs législatif et judiciaire

PROTÉGER SES DROITS DE PI

- Stratégies de protection
- Caractéristiques locales des droits et procédures de brevets
- Intérêt et pratique de la veille :
 - Veille des droits de PI
 - Veille législative et réglementaire locale
 - Surveillance des partenaires et concurrents
- Gérer sa marque localement
- Faire respecter ses droits ; aperçus des stratégies de lutte contre la contrefaçon et les « shanzhai » (imitations proches)

COMMENT COOPÉRER ?

- Stratégies de coopération
- R&D locale
- PI et joint ventures
- Coopération avec les universités et la recherche publique
- Montages stratégiques

GÉRER SON DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Problématiques de la gestion locale ou distante des fonctions PI
- Organiser le sourcing
- Gestion de ses savoir-faire
- Gestion locale des salariés
- Règles et pratiques de propriété intellectuelle sur Internet
- Intérêts comparés d'investissements dans l'ASEAN ou d'autres pays d'Asie (Inde), sous l'angle de la PI
- Gestion des litiges

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

2.24

DÉPOSER DES BREVETS ET DÉFENDRE SES DROITS AUX USA

LE 15 MARS 2018 À PARIS
LE 18 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre et utiliser au mieux la procédure de dépôt et d'examen des brevets américains et défendre ses droits.
- Comprendre ce que la réforme « America Invents Act » a changé.

PUBLIC

Conseils en propriété industrielle, responsables et collaborateurs de service PI, juristes généralistes ou de cabinets spécialisés, avocats.

INTERVENANTS

- Ingénieur brevet, qualifié US Patent Agent.
- Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du droit des brevets (français et international).
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Protéger sa PI à l'international* - p. 27.
- *Protéger sa PI en Chine* - p. 28.
- *Stratégies de PI dans les pays émergents* - site web.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

SYSTÈME AMÉRICAIN DES BREVETS : TYPES DE DEMANDES ET DÉPÔTS

- Inventions brevetables
- Provisional / Non-provisional
- Non-provisional Applications
 - Inventeurs (qui considère-t-on comme inventeur ?)
 - Declaration et IDS (Information Statement Disclosure)
 - Preliminary Amendment
 - Revendication de la priorité d'une demande antérieure étrangère ou US
- Continuing Applications : Continuation / Divisional / CIP
- Durée de vie du brevet et coût
- Impacts de la réforme sur chaque point

LA PROCÉDURE D'OBTENTION DE BREVET AUX ÉTATS-UNIS

- Offices Actions
- Critères de brevetabilité aux US
- Réponse à Office Action / Interviews

- Délivrance et annuités
- RCE et Appeal
- Actions de tiers
- Corrections post-délivrance
- Interférences / Double-patenting
- Impacts de la réforme sur chaque point

COMPARAISON DES SYSTÈMES EUROPÉEN ET AMÉRICAIN

- Nouveauté / définition de l'art antérieur (avant et après la réforme)
- Activité inventive versus non-obviousness
- Outils à la disposition du déposant : comparaison des deux systèmes
- Possibilité d'action des tiers : comparaison des deux systèmes
- Comparaison du déroulement et des coûts de la procédure
- Organisation judiciaire et déroulement du litige aux US

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.1

BONNES PRATIQUES PI POUR RÉUSSIR LES COOPÉRATIONS

LE 30 JANVIER 2018 À PARIS
LE 18 SEPTEMBRE 2018 À PARIS
LE 21 NOVEMBRE 2018 À NEUCHÂTEL*

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Identifier les facteurs clés de succès des coopérations : opportunités et risques.
- Identifier les acteurs clés d'une coopération et leur rôle.
- Savoir utiliser la PI comme un « langage commun » pour bien coopérer et aboutir à des coopérations « gagnant / gagnant ».

PUBLIC

Responsables Projets / Scientifiques / Techniques / R&D / Valorisation, chercheurs, porteurs de projet, acheteurs, juristes, structures d'accompagnement.

INTERVENANT

Consultant spécialisé en management de l'innovation et de la propriété intellectuelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Confidentialité et risques juridiques* - p. 29.
- *Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium* - p. 30.
- *Contrats de R&D public / privé* - p. 30.
- *Open-innovation, crowdsourcing et PI* - site web.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

UN PROJET DE COOPÉRATION : UN PROJET « PAS COMME LES AUTRES » !

- Projet « classique » - projet d'innovation - projet de coopération
- Facteurs clés de succès pour un projet de coopération : opportunités et risques, acteurs clés et rôles, aspects PI [secret, confidentialité, brevets, contrats...]

PRÉPARER LA COOPÉRATION

- Les bonnes questions à se poser :
 - Sur quoi veut-on coopérer ? Pourquoi ?
 - Avec qui veut-on coopérer ? Pourquoi ?
 - Que pouvons nous y gagner ou perdre ?
 - Que peut y gagner ou perdre le partenaire ?
- Mise en pratique avec le « mémo-coopération »

MANAGER LE PROJET DE COOPÉRATION, AU QUOTIDIEN

- Manager le projet à trois niveaux : stratégie, organisation, management des personnes
- Bien organiser, à tous les niveaux, la prise de décision et la traçabilité des décisions

MANAGER LES INFORMATIONS AVANT ET PENDANT LA COOPÉRATION

- Mener, de manière concurrente, trois activités complémentaires :
 - Création
 - Capitalisation des connaissances
 - Protection des connaissances créées
- Mise en pratique avec le « mémo-innovation »

« PARÉ POUR L'AVENTURE » DE LA COOPÉRATION ?

* Se référer à la page 47 « Partenaires internationaux ».

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.2

CONFIDENTIALITÉ ET RISQUES JURIDIQUES

LE 22 MARS 2018 À PARIS
LE 27 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Sensibiliser à la notion d'information confidentielle et non confidentielle.
- Maîtriser les risques de contamination dans des échanges et partenariat.
- Gérer les NDA/accords de confidentialité et être vigilant à ce que l'on signe.

PUBLIC

Responsables PI, responsables innovation ou R&D, ingénieurs et chercheurs, business développeurs, acteurs du développement économique et technologique.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium* - p. 30.
- *Term sheet et accords précontractuels* - p. 32.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CONTEXTE ET DÉFINITIONS

- Définition de l'information confidentielle
- Qu'est-ce qu'une contamination ?
- Cas entre entreprise/entreprise ou entreprise/salarié
- Les impacts de la contamination pour l'entreprise
- Cas pratique de mise en situation

SE PRÉMUNIR DE LA CONTAMINATION EN ADOPTANT LES BONS RÉFLEXES

- A qui je peux communiquer des informations confidentielles ? A quel moment ?
- Dans quel cadre ?
- Le contenu des contaminations
- Penser à se pré-constituer des éléments de preuves
- Les moyens organisationnels

SE PRÉMUNIR DE LA CONTAMINATION EN UTILISANT LES OUTILS JURIDIQUES À DISPOSITION

- Le contrat de confidentialité (avec exemple d'un contrat)
- Les clauses des contrats (avec des exemples de clauses : les comprendre, savoir les appréhender)

LES MOYENS D' ACTIONS CONTRE LA CONTAMINATION

- Les Modes Alternatifs de Résolution des Conflits (M.A.R.C)
 - Droit collaboratif / Médiation / Arbitrage
- Actions judiciaires
 - Actions civiles
 - Actions pénales

LES BONNES PRATIQUES DANS LES ÉCHANGES AVEC LES TIERS

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.3

SÉCURISER LE TRAVAIL COLLABORATIF ET LES ACCORDS DE CONSORTIUM

LE 31 MAI 2018 À TOULOUSE
LE 26 JUIN 2018 À PARIS
LE 15 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre le processus de partenariat.
- Assurer la sécurisation et la pérennisation du travail collaboratif.
- Maîtriser la rédaction et l'exploitation des contrats de partenariat et accords de consortium en matière de PI.

PUBLIC

Acteurs et porteurs de projets, pôles de compétitivité, cadres, direction études et recherche, chercheurs, chargés de valorisation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Avoir un minimum de pratique en matière de PI.
- Ou avoir suivi *Bonnes pratiques PI pour réussir les coopérations* - p. 29.

EN COMPLÉMENT

- *Confidentialité et risques juridiques* - p. 29.
- *Contrats de R&D public / privé* - p. 30.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

SE PRÉPARER AUX ENJEUX DU PARTENARIAT

- Les enjeux des coopérations
- Protéger les innovations
- Sécuriser la R&D et ses droits antérieurs
- Etat des lieux
- Organiser les règles du jeu

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

- Se préparer au processus de négociation du partenariat :
 - Pratiques de négociation
 - Accords pré-contractuels
 - Accord de consortium
 - Accord de concession de licence
 - Spécificités des partenariats interculturels

- Faciliter la mise en œuvre et anticiper le futur du partenariat :
 - Propriété et exploitation des résultats
 - Anticiper le futur du partenariat et les risques de conflits
 - Gestion des partenariats

POINTS CLÉS ET BONNES PRATIQUES

3.4

CONTRATS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PUBLIC / PRIVÉ

LE 15 MARS 2018 À PARIS
LE 2 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux des contrats de recherche pour un laboratoire de recherche publique et pour une entreprise privée.
- Organiser contractuellement un partenariat de recherche.

PUBLIC

Responsables et collaborateurs de services propriété industrielle, de recherche et développement ou de valorisation, ingénieurs brevets, juristes aussi bien du privé que des organismes publics.

INTERVENANT

Responsable juridique.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium* - p. 30.

EN COMPLÉMENT

- *Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie* - p. 32.
- *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 34.
- *Droits de la concurrence applicable aux activités de R&D* - p. 33.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CONTEXTE

- Définitions (contrat de prestation, contrat de collaboration, accord de consortium)
- Enjeux d'un partenariat de recherche public / privé
- Cadre juridique (droit français, droit communautaire)

PRÉPARER LA RÉDACTION DU CONTRAT

- Etats des droits de PI
- Sécuriser les négociations : organiser la confidentialité
- Bonnes pratiques (cahiers de laboratoires, etc.)

PRINCIPAUX ASPECTS DES CONTRATS DE RECHERCHE ET CLAUSES CORRESPONDANTES

- Etude des principales clauses, à l'appui d'un clausier :
 - Titre, comparution, préambule

- Définitions et importance des annexes : connaissances antérieures, perfectionnements, etc.
- Pilotage de la collaboration
- Moyens : financiers, matériels, humains (mise à disposition de personnels, stagiaires, sous-traitants)
- Confidentialité et publication
- Propriété et protection des résultats
- Conditions d'exploitation des résultats
- Clause de responsabilité
- Litiges et loi applicable
- Clauses diverses : résiliation, intuition personae...

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.5

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ASSOCIÉES À LA PI

LE 13 MARS 2018 À PARIS
LE 20 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Savoir comment se préparer à une négociation.
- Connaître les principes d'une négociation réussie.
- Maîtriser l'élaboration du contrat de licence pour le négociateur au mieux.

PUBLIC

Dirigeants, cadres, chargés de valorisation, responsables PI, juristes spécialisés.

INTERVENANT

Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle Licensing* - p. 08.
- *Term sheet et accords précontractuels* - p. 32.
- *Droit de la concurrence applicable aux activités de R&D* - p. 33.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- La recherche d'informations
- Les grandes étapes de la préparation
- Organiser matériellement la négociation

LES PRINCIPES ET CONSEILS POUR BIEN NÉGOCIER

- Les secrets d'une bonne négociation
- Techniques d'argumentation
- Les phases du processus de négociation
- Les compétences-clés de l'équipe de négociation
- Stratégies de négociation

LES ASPECTS INTERCULTURELS DES NÉGOCIATIONS

- Négocier aux USA
- Négocier en Asie

CAS PRATIQUE : SIMULATION D'UNE NÉGOCIATION DE LICENCE DE BREVETS ENTRE LES PARTICIPANTS

LES GRANDES LIGNES D'UN CONTRAT DE LICENCE

- Stipulations initiales
- Etendue des droits
- Considérations commerciales et financières
- Considérations générales
- Stipulations finales

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.6

NÉGOCIER LES CONTRATS DE PROTECTION ET DE TRANSFERT AVEC SUCCÈS

DU 19 AU 21 SEPTEMBRE 2018 À STRASBOURG

Durée : 3 jours | Prix : 1795 €

OBJECTIFS

- Élaborer une stratégie contractuelle.
- Anticiper les obstacles culturels d'une négociation.
- Arbitrer entre une cession et une licence de brevet.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle.
- Directeur PI dans l'industrie.
- Avocate.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la PI.

EN COMPLÉMENT

Master « *Stratégie de la PI et Innovation* » - p. 10.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

DROIT DES CONTRATS INTERNATIONAUX

- Introduction au droit des contrats : étude d'un contrat-type
- Aspects généraux du droit des contrats internationaux et du droit communautaire

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET APPLICATIONS SECTORIELLES

- Méthodes et tactiques de négociation
- Les nouvelles tendances du marché de la PI
- Cas pratique : analyse d'un contrat de licence

DROIT COMPARÉ ET POOLS DE BREVETS

- Aspects du droit comparé : France - Grande Bretagne et application aux contrats de licence
- Contrats dans les pools de brevets et accords de R&D
- Exemples de contrats de savoir-faire et clauses financières

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.7

TERM SHEET ET ACCORDS PRÉCONTRACTUELS

LE 20 MARS 2018 À PARIS
LE 28 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux et avantages de conclure des accords précontractuels.
- Introduire des méthodes pour construire cet accord.
- Acquérir des bonnes pratiques d'utilisation et de rédaction.
- Identifier le contenu à choisir en fonction de l'opération envisagée.

PUBLIC

Responsables PI, responsables R&D et innovation, juristes, chargés de valorisation, ingénieurs brevets, conseils en PI, et tous les acteurs du développement économique, industriel et technologique.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : bases* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle Licensing* - p. 08.
- *Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie* - p. 32.
- *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 34.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION ET DÉFINITIONS

- Qu'est-ce qu'un accord précontractuel ?
- Quels sont les enjeux d'un tel accord (général et PI) et pourquoi l'utiliser ?
- Dans quels cas l'utiliser ?
- Quelles définitions

CONTENU ET PORTÉE

- Quelle est la nature juridique des term sheets et autres accords précontractuels ?
- Que faut-il prendre en compte ?
- Structuration de l'accord et les principaux éléments de contenu

NÉGOCIATION DE L'ACCORD PRÉCONTRACTUEL ET SUIVI

- Comment négocier l'accord ? Qui pour le négocier ?
- Détail des clauses PI
- Rédaction de l'accord en fonction des considérations stratégiques
- Comment le traduire en contrat définitif ?

EXEMPLE PRATIQUE

- Etude d'un cas concret en groupe et débriefing
- Précautions à prendre et identification des bonnes pratiques

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.8

LICENSING Préparer et réussir un transfert de technologie

LES 1 ET 2 FÉVRIER 2018 À PARIS
LES 13 ET 14 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Connaître les développements récents dans le domaine du Licensing.
- Savoir préparer un dossier de valorisation.
- Maîtriser l'élaboration du contrat de licence pour le négocier au mieux.

PUBLIC

Responsables et collaborateurs de services propriété industrielle, ingénieurs et collaborateurs de services recherche et développement ou valorisation, ingénieurs brevets, juristes.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle.
- Responsable transferts de technologie.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle Licensing* - p. 08.
- *Term sheet et accords précontractuels* - p. 32.
- *Best practices of international licensing agreements* - p. 35.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

COMMENT EXPLOITER ET PROFITER DES TENDANCES ACTUELLES

- Contexte
- Les enjeux stratégiques
- Les nouveaux modèles d'affaire

PRÉPARATION ET MODALITÉS DE RÉALISATION D'UN TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

- Définition du transfert de technologie
- Préparer un dossier de transfert

LES CONTRATS DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

- Les différents types de contrats : brevet, logiciel, savoir-faire...
- La structure des contrats
- Les conditions de validité
- Les clauses essentielles et points à négocier
- Les problématiques de copropriété

CAS PRATIQUE

Plusieurs clauses de contrats de licence seront analysées point par point par petit groupe afin de déterminer les points acceptables et ceux à renégocier. Une contre-proposition sera élaborée par chaque groupe et les avantages et inconvénients des différentes options seront étudiés.

LES AUTRES ASPECTS DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

- Éléments d'évaluation de prix
- Contraintes juridiques (droit de la concurrence)
- Les conditions d'un transfert réussi (attitudes, suivi, ...)
- Les autres modalités d'un transfert de technologie (consortium, patent pool...)
- La négociation

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.9

DROIT DE LA CONCURRENCE APPLICABLE AUX ACTIVITÉS DE R&D

LE 5 JUILLET 2018 À PARIS
LE 9 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre les règles de droit de la concurrence UE, les principes des règlements d'exemption UE et leurs impacts sur les activités et transfert de R&D.
- Avoir les clés pour savoir si les règlements d'exemption s'appliquent ou non à un projet de R&D (cas concrets).
- Comprendre comment mieux négocier/rédiger les clauses des accords de collaboration.

PUBLIC

Juristes ou chargés de valorisation d'établissements publics ou privés.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Connaissances juridiques en droit civil, droit commercial et droit de la PI.

EN COMPLÉMENT

Contrats de R&D public / privé - p. 30.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION - DÉFINITIONS

- Les différents types de contrats
- Les modèles de contrats
- Préliminaires concernant la validité et l'interprétation des contrats

PRÉSENTATION DU DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE

- Cas d'application d'un règlement d'exemption
- Détermination d'un accord de restriction verticale

LES RÈGLEMENTS D'EXEMPTION 1217/2010 ET 1218/2010 DU 14.12.2010

- Présentation générale
- Domaine d'application

NÉGOCIATION D'UN CONTRAT DE R&D SOUMIS AUX DEUX RÈGLEMENTS

- Détermination des seuils de parts de marché
- Restriction et exemption

CAS PRATIQUE

- Mise en situation : précaution préalable à la négociation, rédaction spécifique des contrats de R&D.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.10

MAÎTRISER LES CONTRATS DROITS D'AUTEUR, DESIGN ET CRÉATIONS INFORMATIQUES

LE 6 AVRIL 2018 À PARIS
LE 14 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre un contrat attaché aux droits d'auteur, au design et aux créations informatiques.
- Identifier les droits objet du contrat et leur étendue.
- Eviter les principaux écueils et identifier les principales lacunes.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, négociateurs, juristes, chargés de valorisation, partenaires du développement économique des entreprises.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases du droit d'auteur* - p. 19.

EN COMPLÉMENT

- *Actualités du droit d'auteur et du numérique* - p. 17.
- *Actualités du droit des marques, dessins & modèles* - p. 18.
- *Maîtriser les contrats marques* - p. 35.
- *Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels* - p. 45.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

PRINCIPES GÉNÉRAUX EN DROIT D'AUTEUR, DROITS VOISINS ET DROIT DES DESSINS ET MODÈLES

- Principes régissant le droit d'auteur
- Principes régissant les droits voisins
- Le droit sui generis des bases de données
- Principes régissant le droit des dessins et modèles

PROBLÉMATIQUES DU DROIT D'AUTEUR ET DU DROIT DES DESSINS ET MODÈLES APPLIQUÉES AU MULTIMÉDIA ET À L'INTERNET

- L'oeuvre multimédia
- La protection d'un site internet par le droit d'auteur
- Les logiciels et les créations informatiques
- Le cas particulier des créations du design (application du système de double protection)

AUDIT EN VUE DE L'UTILISATION D'ŒUVRES PRÉEXISTANTES

- Vérification et obtention des droits des tiers sur le contenu
- Application aux éléments d'une œuvre multimédia

GUIDE DE RÉDACTION DE CONTRATS LIÉS AU DROIT D'AUTEUR ET AUX DESSINS ET MODÈLES / TRAVAUX PRATIQUES

- Rédiger des contrats relatifs à la cession des droits
- Concevoir un contrat informatique
- Rédiger un contrat de licence de logiciel
- Négocier un contrat de commande portant sur une création logiciel ou un produit du design

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.11

MAÎTRISER LES CONTRATS BREVETS Bases

LE 21 JUIN 2018 À PARIS
LE 16 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes et connaissances essentielles du droit des brevets.
- Appréhender la négociation et la rédaction des contrats en matière de brevets.

PUBLIC

Chefs d'entreprises, chargés de valorisation, ingénieurs, partenaires du développement économique des entreprises, assistants brevet.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire en brevets européens.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Term sheet et accords précontractuels* - p. 32.
- *Maîtriser les contrats brevets : approfondissement* - p. 34.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION - DÉFINITIONS

- Les différents types de contrats
- Les modèles de contrats
- Préliminaires concernant la validité et l'interprétation des contrats

RÉDACTION DU CONTRAT

- Principes élémentaires
- Stipulations initiales
- Stipulations relatives à l'objet du contrat
- Stipulations relatives aux effets du contrat
- Stipulations finales et vie ultérieure du contrat

LES CONTRATS SPÉCIFIQUES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Remarques préliminaires
- Les divers types de contrats
- Les accords de confidentialité
- Les contrats de copropriété
- Le contrat de cession de brevet
- Les grandes lignes d'un contrat de licence
- Les règlements d'exemption

CAS PRATIQUES ET QCM

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.12

MAÎTRISER LES CONTRATS BREVETS Approfondissement

LE 22 JUIN 2018 À PARIS
LE 17 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Acquérir les principes théoriques et pratiques de la négociation.
- Améliorer la rédaction en matière de contrats brevets.

PUBLIC

Juristes et/ou personnes ayant une connaissance approfondie du droit des contrats.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire en brevets européens.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser le droit des contrats et les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les contrats brevets : bases* - p. 34.

EN COMPLÉMENT

- *Techniques de négociation associées à la PI* - p. 31.
- *Droit de la concurrence applicable aux activités de R&D* - p. 33.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

GÉNÉRALITÉS SUR LES CONTRATS ET SUR LA RÉDACTION DE CONTRATS

NÉGOCIATION ET ACCORDS PRÉCONTRACTUELS

- Préalables à la négociation
- Principes de négociation
- Accords précontractuels :
 - Accord de négociation
 - Lettre d'intention
 - Pré accord
 - Accord de préférence, accord cadre

ANALYSE DE CONTRATS ATTACHÉS AU DROIT DES BREVETS : LES CLAUSES IMPORTANTES

- Contrats de transfert de savoir faire
- Contrats de R&D et de collaboration
- Contrats de copropriété
- Contrats de licence de brevet

CAS PRATIQUES ET QCM

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.13

MAÎTRISER LES CONTRATS MARQUES

LE 6 FÉVRIER 2018 À PARIS
LE 22 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre un contrat.
- Identifier les droits objet du contrat et leur étendue.
- Éviter les principaux écueils.
- Identifier les principales lacunes.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, négociateurs, juristes, chargés de valorisation, partenaires du développement économique des entreprises.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire auprès de l'OHMI.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux du droit de la PI.

EN COMPLÉMENT

Actualités du droit des marques, dessins & modèles - p. 18.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

GRANDS PRINCIPES DU DROIT DES MARQUES

- Définition d'une marque
- Principe de spécialité
- Principe de territorialité
- Droit de priorité
- Exploitation de la marque
- Formalisme et mesures de publicité

PÉRIODE PRÉCONTRACTUELLE

- Définition
- Principe de liberté contractuelle
- Obligation d'information
- Lettre d'intention

CONTRAT DE CESSION

- Contexte d'une cession de marque
- Formalisme de la cession
- Identification des parties
- Identification de la marque
- Portée de la cession
- Droit de priorité

- Prix de cession
- Obligation et garanties des parties
- Promesse de cession

CONTRAT DE LICENCE

- Définition
- Obligations du licencié
- Obligations du propriétaire de la marque
- Contrepartie financière
- Clauses diverses

ACCORD DE COEXISTENCE

- Accord de non opposition ou de délimitation
- Danger
- Obligations couramment prévues dans les accords de coexistence

TRAVAUX PRATIQUES

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

3.14

BEST PRACTICES OF INTERNATIONAL LICENSING AGREEMENTS



TRAINING IN ENGLISH

MARCH 21, 2018 IN PARIS
OCTOBER 4, 2018 IN PARIS

Duration: 1 day | Price: €650

OBJECTIVES

- Identifying the different licensing strategies.
- Providing the key features of a contract, the validity conditions and how to structure them to prevent or manage dispute resolution after the contract signature.
- Understanding strategic and contractual issues raised by the entry into licensing agreements with academic institutions or companies.
- Getting the key elements to take into consideration for a win-win negotiation.
- Knowing the best ways to deal with disputes when deals go wrong.

TARGETED AUDIENCE

Business development managers, licensing executives, IP practitioners, contract managers, technology transfer managers, lawyers.

TRAINER

IP Management Consultant.

PREREQUISITE

Having experience in technology licensing.

FOLLOW-UP

Master « Knowledge and Technology Transfer » - p. 12.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LICENSING STRATEGIES

- What is meant by a licensing strategy?
- Licensing-In/-Out/Cross and Patent Pools
- To license or not - Why licensing?
- Understanding the parties & interests at stake

PREPARATION OF THE PROPOSAL

- Non-disclosure agreements - confidentiality
- Letter of Intent / MOU

THE ANATOMY OF A LICENSING AGREEMENT - TYPICAL CLAUSES

- Exclusive, non exclusive, cross-license
- Duties of licensee and licensor
- Identification of parties - Definitions
- Grant - Restrictions - Technical assistance
- Indemnification - Improvements

- Confidentiality - publicity
- Termination - Alternative Dispute Resolution

LICENSING NEGOTIATION PRACTICES

- Prepare for negotiations: terms to be avoided and parts to negotiate, negotiation team, assessment of the positions
- Royalties and upfront royalties
- Different negotiation tactics
- Specific national practices

LICENSE DRAFTING WORKSHOP: DRAFTING INTERNATIONAL TECHNOLOGY LICENSING AGREEMENTS

- Preparation of a negotiation agreement
- Example of licensing agreement

POST-LICENSING MANAGEMENT

- How do you prevent and / or manage future disputes?
- Renegotiation, audit, litigation

This training can be held at your company's offices.

3.15

ANALYSER SON PORTEFEUILLE DE BREVETS POUR LE VALORISER

LE 15 MAI 2018 À PARIS
LE 20 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les éléments à prendre en compte pour sélectionner des brevets d'intérêt et optimiser le portefeuille de brevets.
- Avoir une méthodologie pour analyser le potentiel économique de brevets.

PUBLIC

Responsables de département PI, conseils en propriété industrielle, responsables du Licensing et du transfert de technologie, chargés de valorisation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou consultant spécialisé.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Evaluer la qualité d'un brevet* - p. 36.
- *Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise* - p. 37.
- *Audit PI et Due Diligence* - p. 38.

TRAINING CONTENT

LA STRUCTURATION D'UN PORTEFEUILLE DE BREVETS, PRÉALABLE À UNE POLITIQUE DE VALORISATION

ETUDE DE CAS

- Préparation d'une « Due Diligence » de propriété industrielle

DÉTERMINER LES BREVETS AYANT UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE

- L'utilisation des outils statistiques
- Sélection macroscopique
- Sélection microscopique
- Recherches complémentaires

CAS PRATIQUE

- Une situation réelle sera analysée afin d'identifier les éléments pertinents dans un brevet et servir de base de discussion avec les participants

FAIRE LES BONS CHOIX DE VALORISATION

- Analyse des activités produits et marchés
- Analyse des partenaires / licenciés potentiels
- Quelle démarche ?

This training can be held at your company's offices.

4.1

EVALUER LA QUALITÉ D'UN BREVET

LE 22 MARS 2018 À PARIS
LE 24 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Mener une évaluation qualitative de brevet.
- Comprendre la façon de mettre en corrélation un portefeuille de brevets avec la stratégie globale de l'entreprise.

PUBLIC

Responsables de départements PI, chargés de valorisation, responsables de transfert de technologie, conseils en propriété industrielle.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Piloter la PI dans l'entreprise* - p. 37.
- *Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise* - p. 37.
- *Audit PI et Due Diligence* - p. 38.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

COMMENT S'EXPLOITE UN BREVET ?

- Utilisation offensive
- Utilisation défensive
- Utilisation marketing
- Utilisation en valorisation

QU'EST-CE QU'EST UNE ÉVALUATION QUALITATIVE DE BREVET ?

- Qualité absolue ou qualités liées au contexte ?
- Aide à la décision en fonction de son mode d'utilisation :
 - Gestion d'un portefeuille de brevets
 - Évaluation par rapport à la stratégie de l'entreprise
 - Fusion / acquisition d'entreprise
 - Concession de licences

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉVALUATION DE BREVET ET LES POINTS-CLÉS À VÉRIFIER

- Évaluation de la validité d'un brevet
- Évaluation d'une contrefaçon potentielle
- Étude de liberté d'exploitation
- Évaluation financière
- Due diligence
- Conseil en investissement

COMMENT CRÉER UNE ADÉQUATION ENTRE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE ET L'ÉVALUATION QUALITATIVE DU BREVET ?

- Mettre le brevet en perspective avec la stratégie de l'entreprise
- Actions correctives à instaurer
- Exemples de plans d'action possibles

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.2

PILOTER LA PI DANS L'ENTREPRISE

LES 28 ET 29 JUIN 2018 À PARIS
LES 4 ET 5 OCTOBRE 2018 À TOULOUSE
LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Identifier et évaluer les différentes stratégies de dépôts de droits de PI.
- Assurer le suivi et faire des arbitrages dans la gestion du portefeuille des droits de PI.
- Connaître les démarches de valorisation et de défense des droits.
- Optimiser la gestion financière du portefeuille.

PUBLIC

Responsables de service PI, chefs de départements brevets ou marques.

INTERVENANTS

- Responsable PI dans l'industrie.
- Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases du droit de la PI et les procédures qui y sont attachées.
- Ou avoir suivi *Evaluer la qualité d'un brevet* - p. 36.

EN COMPLÉMENT

- *Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise* - p. 37.
- *Audit PI et Due Diligence* - p. 38.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION

- Passer d'une logique quantitative à une logique qualitative, de dépenses à investissement et actifs
- Difficultés et enjeux de la fonction PI

STRATÉGIES DE DÉPÔTS

- Les finalités et objectifs d'une politique PI
- Pilotage stratégique, gestion intragroupe

GESTION DE LA PI

- Organisation de la fonction PI
 - Les différents modes organisationnels de services PI
 - Les recours aux sous-traitants
 - Les rapports avec les autres fonctions de l'entreprise
 - Les procédures
- Gestion du savoir-faire
- Les relations avec les services PI des concurrents
- PI et normes comptables

MÉTHODOLOGIES

- Constitutions des droits
- Eclairer la direction dans la prise de décision en matière de PI
- Lobbying
- Dispositif de reconnaissance des inventeurs et créateurs salariés
- Organisation de la veille PI
- Gestion budgétaire
- Droits de PI des concurrents, stimulants de l'innovation
- Gestion des extensions internationales
- Construction d'un portefeuille global
- Organisation de la PI et développements informatiques
- Gestion d'un litige

ANIMER EN INTERNE LA PI

- Formation et sensibilisation
- Animation sur le terrain

PI ET PARTENARIATS

- Partenariats implicites et public-privé
- Pôles de compétitivité, PCRD
- Engagement d'une coopération

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.3

STRATÉGIE DE PI Bonnes pratiques en entreprise

LE 1^{ER} JUIN 2018 À PARIS
LE 25 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Sensibiliser à l'importance d'avoir une vraie stratégie PI.
- Introduire des méthodes pour construire cette stratégie.
- Définir une stratégie PI (contraintes, risques).
- Acquérir des réflexes pour manager et gérer la PI.

PUBLIC

Responsables d'entreprises, PI, R&D ou innovation, ingénieurs brevets, conseils en PI, chargés de valorisation, juristes et acteurs du développement économique.

INTERVENANT

Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 13.

EN COMPLÉMENT

- *Best practices of international licensing agreements* - p. 35.
- *Piloter la PI dans l'entreprise* - p. 37.
- *Stratégie de PI : organisation et gestion* - p. 38.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ANALYSE DES ACTIFS DE PI ET STRATÉGIES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- Le rôle croissant de la PI dans l'entreprise
- La détection des innovations
- La stratégie de protection :
 - Que protéger ?
 - Pourquoi déposer un brevet ?
 - Quelle sorte de brevet ?
- Utiliser la complémentarité des droits
- Coûts de PI et de R&D

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA PI ET VALORISATION

- La gestion offensive de la PI
- Quelles sont les stratégies de valorisation ?

- Quels sont les critères d'analyse et de décision ?
- La structuration et la gestion d'un portefeuille de PI cohérent
- Exemples et analyses de cas

LES BONNES PRATIQUES

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.4

STRATÉGIE DE PI Organisation et gestion

DU 20 AU 22 JUIN 2018 À STRASBOURG

Durée : 3 jours | Prix : 1795 €

OBJECTIFS

- Intégrer la démarche PI dans la stratégie de l'entreprise.
- Utiliser un modèle de valorisation et de protection d'une innovation.
- Piloter la PI dans l'entreprise.
- Manager les relations avec les inventeurs.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Directeur PI dans l'industrie.
- Professeur à l'Université de Paris Sud.
- Directeur de la Recherche.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la PI.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 10.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

- Les stratégies d'ouverture de la PI : un paradoxe ?
- Le brevet, un instrument aux rôles multiples
- La mise en œuvre d'une véritable stratégie brevet
- L'intégration des autres instruments de la PI

AU-DELÀ DE LA RECHERCHE DE RENTE, LE BREVET, UN OUTIL AU SERVICE DE TOUTES LES STRATÉGIES

- La notion de rente attachée à une innovation
- Exploitation interne ou externe ?
- Recommandations en terme de valorisation et de protection de l'innovation

LA PLACE DE LA PI DANS L'ORGANISATION ET LE MANAGEMENT DES INVENTEURS

- Le management des inventeurs salariés de l'entreprise
- Le management de la PI dans l'entreprise
- L'organisation et l'animation de la fonction PI : témoignage du fonctionnement dans une entreprise

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.5

AUDIT PI ET DUE DILIGENCE

LE 5 AVRIL 2018 À PARIS
LE 25 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Se préparer à mener / subir des due diligence dans les meilleures conditions.
- Identifier les forces, les faiblesses, les risques majeurs et les lacunes de la politique PI.
- Proposer des actions d'amélioration et de consolidation des actifs PI.

PUBLIC

Responsables des départements juridiques et PI, Responsables de services R&D, responsables d'incubateurs et de structures d'accompagnement des entreprises innovantes, investisseurs et acquéreurs d'entreprises.

INTERVENANT

Consultant en accompagnement d'entreprises innovantes ou conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de la PI.
- Ou avoir suivi *Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser* - p. 36.

EN COMPLÉMENT

- *Piloter la PI dans l'entreprise* - p. 37.
- *Evaluation financière des droits de PI* - p. 39.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LES CONTEXTES STRATÉGIQUES NÉCESSITANT UNE DUE DILIGENCE PI

- Procédure de fusion / acquisition
- Gestion stratégique de portefeuille
- Renforcement de programmes
- Apport d'intangibles à un programme de R&D en consortium

DÉROULEMENT D'UNE MISSION DE DUE DILIGENCE

COMPOSANTS DE L'AUDIT PI ET LEURS ENJEUX

- Administratif / Stratégique / Financier

LA DUE DILIGENCE EN MATIÈRE DE BREVETS

- Structure du portefeuille brevets
- Analyse des forces et faiblesses des droits
- Pertinence du portefeuille de droits de PI et audit stratégique
- Positionnement par rapport aux principaux concurrents

- Audit des procédures internes

LA DUE DILIGENCE EN MATIÈRE DE MARQUES

- Analyse des forces et faiblesses des droits
- Droits enregistrés et non enregistrés
- Problème de la pertinence de l'utilisation des marques
- Contrats avec des tiers : Contrats de licence / accords de délimitation
- La titrisation de marques
- Evaluation des litiges en cours

ANTICIPER UNE DUE DILIGENCE

- Comment se préparer à moyen terme (régularisation des droits et formalisation des procédures...) et à court terme (préparation de documents de synthèse, présentation de la politique de PI), réalisation d'un audit à blanc.

ÉTUDE DE CAS

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.6

EVALUATION FINANCIÈRE DES DROITS DE PI

LES 1 ET 2 FÉVRIER 2018 À MONTPELLIER
LES 14 ET 15 JUIN 2018 À PARIS
LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales méthodes permettant l'évaluation de la valeur des droits de PI de l'entreprise selon les situations.
- Evaluer un droit de propriété industrielle.

PUBLIC

Chefs de services propriété intellectuelle et valorisation, avocats et conseils en propriété industrielle, cadres de services comptables et financiers, chargés de valorisation.

INTERVENANT

Expert en évaluation des actifs immatériels.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases du droit de la PI.

EN COMPLÉMENT

- *Evaluation financière des droits de PI : coaching* - p. 39.
- *Evaluer la qualité d'un brevet* - p. 36.
- *Fiscalité de la PI* - p. 40.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION À L'ÉVALUATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (DPI)

- La propriété industrielle dans les entreprises (environnement - identification - séparabilité)
- Valeur à priori de la PI
- Définition des actifs incorporels
- Actifs incorporels et leurs spécificités dans l'évaluation financière

LES PRINCIPES ET MÉTHODES DE L'ÉVALUATION FINANCIÈRE DES DPI

- Notions de valeurs
- Objectifs de l'évaluation des DPI
- Identification des droits
- Concepts et approches de base
- Prise en compte des facteurs de risques - types de risques
- Spécificités des approches IFRS et comptables

- Les différentes méthodes de base et leurs applications
- Gestion de portefeuilles d'actifs
- PI et valorisation d'actifs

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE DANS LES SITUATIONS DE NÉGOCIATIONS

- Etude de cas
- Les approches par le coût
- Les approches par les revenus - redevances actualisées
- Négociation mise en situation

PRÉSENTATION DES TECHNIQUES D'ÉVALUATION AVANCÉES

- Etude de cas
- Les approches par les probabilités et méthodes de Monte-Carlo
- Les options réelles
- Négociation mise en situation

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.7

NOUVEAU

EVALUATION FINANCIÈRE DES DROITS DE PI : COACHING

FORMATION EN ENTREPRISE
DATE ET LIEU À DÉFINIR

Durée : 1 jour | Prix : sur demande

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre de façon opérationnelle les apports de la formation *Evaluation financière des DPI*.
- Pouvoir appliquer de façon autonome plusieurs méthodes.
- Disposer d'un outil de modélisation financière et de livrables.
- Traiter des problématiques d'évaluation fréquemment rencontrées.

PUBLIC

Chefs de services propriété intellectuelle et valorisation, avocats et conseils en propriété industrielle, cadres de services comptables et financiers, chargés de valorisation.

INTERVENANT

Expert en évaluation des actifs immatériels.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi *Evaluation financière des droits de PI* - p. 39.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CE COACHING EST UNE PRESTATION PERSONNALISÉE VISANT À APPLIQUER DE FAÇON OPÉRATIONNELLE LES MÉTHODES D'ÉVALUATION FINANCIÈRES DES DPI

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE EN 3 ÉTAPES

1. Une réunion de travail est organisée en amont pour collecter les informations nécessaires au coaching
2. L'expert analyse les informations recueillies
3. La séance de formation / coaching d'une journée a lieu ensuite dans les locaux de l'organisation

- Exposé par chaque groupe de sa solution envisagée
- Echanges avec le formateur sur les meilleures méthodes à mettre en pratique en fonction des informations disponibles et d'autres critères

3. Application :
 - Mise en pratique d'une première méthode en travail de groupe (sous fichiers Excel)
 - Mise en pratique d'une méthode alternative

PROGRAMME DU COACHING

1. Exposé du ou des cas :
 - Présentation du cas
 - Explication des difficultés rencontrées pour évaluer les DPI
2. Analyse :
 - Analyse en groupes de la façon d'aborder les points clés

4.8

AUDIT ÉCONOMIQUE ET ÉVALUATION DES DROITS DE PI

DU 17 AU 19 OCTOBRE 2018 À STRASBOURG

Durée : 3 jours | Prix : 1795 €

OBJECTIFS

- Mener un audit de PI.
- Déterminer le coût d'une protection.
- Évaluer un portefeuille brevets.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle.
- Professeur à l'Université de Poitiers.
- Spécialiste en évaluation financière.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la PI.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 10.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

MESURER POUR MIEUX GÉRER

- Nouveaux enjeux – nouveaux marchés – nouveaux acteurs
- Nouveaux outils : l'audit de propriété intellectuelle
- Les réponses du responsable PI ou valorisation
- Exemples et cas pratique

LES TECHNIQUES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE

- De la stratégie PI à la finance : financer l'innovation
- Elaboration d'un business plan
- Le risque et le coût du capital
- Différentes méthodes de mesure de la valeur des actifs immatériels

L'APPLICATION À UN PORTEFEUILLE DE BREVETS

- Les facteurs PI clés du succès d'un business plan
- Répartir la valeur au sein d'un portefeuille de brevets
- Cas pratique d'évaluation des brevets

4.9

FISCALITÉ DE LA PI

**LE 29 MARS 2018 À PARIS
LE 7 DÉCEMBRE 2018 À PARIS**

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Identifier les dispositions et les enjeux fiscaux liés aux droits de la PI et à la R&D.
- Appréhender l'exploitation dynamique et anticiper les évolutions fiscales dans un contexte international.

PUBLIC

Personnels comptables d'entreprises, conseils en propriété industrielle, avocats, chargés d'affaire ou de valorisation, fiscalistes, directeurs de la PI.

INTERVENANT

Avocat spécialisé en fiscalité.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les principes généraux du droit de la PI ainsi que les notions de base de la comptabilité et de la fiscalité.

EN COMPLÉMENT

- *Piloter la PI dans l'entreprise* - p. 37.
- *Evaluation financière des droits de PI* - p. 39.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

DÉFINITIONS FISCALES ET COMPTABLES

- Immobilisations, amortissements, charges, bénéfices industriels et commerciaux (BIC), bénéfices non commerciaux (BNC), impôt sur les sociétés (IS), impôt sur le revenu

L'INVENTION BREVETÉE

- Création : régime fiscal des dépenses Contrat de cession : impôts directs, TVA et droits d'enregistrement chez le cessionnaire et chez le cédant
- Contrat de licence : impôt directs, TVA et droits d'enregistrement chez le concédant et le concessionnaire

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE, DE SERVICE

- Fiscalité de création et de l'exploitation : impôts directs, TVA et droits d'enregistrement

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

- Traitement fiscal des dépenses de recherche et développement
- Crédit d'impôt recherche : calcul, utilisation et contrôle

LA NOTION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET SON TRAITEMENT FISCAL DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

- Les nouvelles définitions de la PI dans un cadre fiscal international
- L'appréciation de la propriété de la PI en matière fiscale
- Retenues à la source
- Disposition fiscale anti-évasion
- Prix de transfert

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.10

NOUVEAU

LITIGE DE PI Anticiper et gérer

LE 17 MAI 2018 À PARIS
LE 25 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie permettant d'identifier, d'anticiper et traiter le non-respect des droits de PI.
- Comprendre les différentes voies de stratégies contentieuses possibles.
- Mettre en œuvre les bons comportements et réflexes lors d'une procédure de saisie-contrefaçon et d'une action en contrefaçon.

PUBLIC

Responsables PI, responsables d'entreprises, juristes ou assistants juridiques, ingénieurs brevets, partenaires du développement des entreprises.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases du droit de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

- *Litige de PI : Stratégies judiciaires et économiques* - p. 41.
- *Contrefaçon de brevets : agir et réagir* - p. 42.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CE QU'EST LA CONTREFAÇON D'UN DROIT DE PI (DPI)

- Définitions et les piliers de la contrefaçon
- Contrefaçon et concurrence déloyale / bonne foi / préjudice
- Validité, nullité et portée du DPI
- La contrefaçon de brevet et de marque
- La contrefaçon de dessin/modèle et de droit d'auteur

LE SAVOIR-FAIRE ET LA VIOLATION DU SECRET DE FABRIQUE

GÉRER UN LITIGE PI : UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE

- Les enjeux économiques
- Les aspects organisationnels (équipe, dossier...)
- Les mesures à prendre et stratégie à opérer
- Autres voies d'action, effets en retour
- Les facteurs temps, coût, information, audace...

ENJEUX ET PORTÉE DE LA LIBERTÉ D'EXPLOITATION

- Pourquoi faire une liberté d'exploitation ? Définition et enjeux
- La liberté d'exploitation en matière de brevets (étapes, méthodes...) et des autres DPI
- Stratégies génériques visant à sécuriser la liberté d'exploitation

LES ASPECTS PROCÉDURAUX

- Mise en garde, mise en demeure
- Voie pénale, voie civile, saisie-contrefaçon
- Procédure au fond, tribunaux spécialisés, référé
- Le jeu judiciaire et l'issue d'un litige en contrefaçon

LE PRÉJUDICE

- Réparation du préjudice causé à la victime
- Assiette de la contrefaçon à prendre en compte
- La Directive UE 2004/48
- Calcul des conséquences

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.11

LITIGE DE PI Stratégies judiciaires et aspects économiques

DU 21 AU 23 NOVEMBRE 2018 À STRASBOURG

Durée : 3 jours | Prix : 1795 €

OBJECTIFS

- Faire valoir ses droits et anticiper les armes de la concurrence.
- Intégrer le litige dans la stratégie de l'entreprise.
- Planifier les coûts engendrés par un litige.

PUBLIC

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats.

INTERVENANTS

- Avocat.
- Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la PI.

EN COMPLÉMENT

Master « Stratégie de la PI et Innovation » - p. 10.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LES LITIGES, ABOUTISSEMENT DES DROITS DE PI

- Le Licensing : stratégies judiciaires et aspects économiques
- La procédure judiciaire : l'organisation française, les demandes, la preuve
- Le litige :
 - Gestion de projet
 - Objectifs stratégiques
 - Identification des cibles
- Mock trial (simulation d'un litige) : présentation et constitution des groupes, préparation et mise en place d'une stratégie

STRATÉGIES DE LITIGE, OBJECTIFS ÉCONOMIQUES ET CIBLES

- Le litige :
 - Gestion du temps
 - Coûts et investissements engendrés
 - Choix du forum

- Mock trial : débriefing stratégie
- L'approche européenne des litiges

PLANNING DES INVESTISSEMENTS : QUELLES RESSOURCES POUR QUELS LITIGES ?

- Litiges : stratégies de réponses, stratégies de sortie, transactions
- Mock trial : préparation des plaidoiries, exposé des parties
- Mock trial : jugement et explication

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

4.12

CONTREFAÇON DE BREVETS Agir et réagir

LE 5 JUILLET 2018 À PARIS
LE 4 DÉCEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux, la réglementation et les stratégies de lutte contre la contrefaçon de brevets.
- Apporter les outils permettant, à partir d'études de cas concrets, d'intégrer cette lutte dans la stratégie de l'entreprise.

PUBLIC

Chefs d'entreprises, responsables de services propriété industrielle, juristes, chargés d'affaires, responsables marketing, partenaires du développement économique des entreprises.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou avocat.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

Litige de PI : anticiper et gérer - p. 41.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET LÉGAUX DE LA CONTREFAÇON DE BREVETS

- Enjeux économiques de la contrefaçon
- Contrefaçon et concurrence déloyale
- Contrefaçon volontaire ou involontaire, contrefaçon et bonne foi
- Aspects juridiques clés : définition et conditions de la contrefaçon, personnes concernées, prescription
- Aspects judiciaires clés : tribunaux compétents, procédure, référés...
- Les conséquences et les sanctions de la contrefaçon, l'évaluation des dommages et intérêts
- Agir en contrefaçon : quand, où, pourquoi ?
- Les raisons justifiant d'une action en contrefaçon ; agir pour dominer ou négocier

- Echapper à la contrefaçon : action en nullité, opposition, droit de possession personnelle, action en non-contrefaçon

LES DIFFÉRENTES STRATÉGIES POSSIBLES EN CAS DE LITIGE NÉ OU ÉVENTUEL, EN DEMANDE OU EN DÉFENSE

- Détecter le risque de contrefaçon
- Analyser le risque, l'incertitude, l'impact en cas de litige
- Evaluer les options d'action
- Anticiper le contentieux

LA QUESTION DE LA PREUVE D'UNE CONTREFAÇON ALLÉGUÉE OU SUBODORÉE

- La procédure de saisie contrefaçon de brevets
- La préservation du secret
- La procédure de discovery américaine

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.1

PROTÉGER ET VALORISER LES CRÉATIONS LOGICIELLES

LE 28 JUIN 2018 À PARIS
LE 27 SEPTEMBRE 2018 À RENNES
LE 9 OCTOBRE 2018 À MARSEILLE
LE 30 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre la situation EU et US des « Inventions mises en œuvre par ordinateur ».
- Elaborer une stratégie de PI dans le domaine des TIC.
- Eclairer de manière pragmatique et opérationnelle, l'usage de logiciels libres dans des solutions innovantes.

PUBLIC

Collaborateurs TIC, chefs de projet informatique, développeurs, responsables PI ou R&D, correspondants brevets, chargés de valorisation, ingénieurs brevet, conseils en innovation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou avocat.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux de la PI.
- Ou avoir suivi *Logiciels : aspects techniques et modes de protection* - p. 43.

EN COMPLÉMENT

- *Licences logicielles : compatibilité et politique PI* - p. 44.
- *Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils* - p. 44.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

RAPPEL DES PRINCIPES DU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE APPLIQUÉS AU LOGICIEL

- Quelles modes de protection pour le logiciel ? (Droits d'auteur – brevets)
- Qui est titulaire des droits de PI et pour quelle durée ?
- Le sort des droits dans le cadre du contrat de travail ou des contrats de développement

LA DOCTRINE ET LA JURISPRUDENCE EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS EN MATIÈRE DE « BREVETS LOGICIELS »

- Qu'est ce qui est brevetable en Europe et aux Etats-Unis ?
- Qu'est ce qui est exclu de la brevetabilité ?
- Comment les tribunaux considèrent les brevets portant sur des « inventions mises en œuvre par ordinateur » ?

BREVET ET DROIT D'AUTEUR DANS LE DOMAINE DES LOGICIELS

- Sont-ils complémentaires ou antagonistes ?
- Les précautions à prendre en matière de droit d'auteur et organiser la traçabilité des briques logicielles
- Les moyens de preuve
- Cas des bases de données et de la création de site web

LES DIFFÉRENTS MODES D'EXPLOITATION ET DE VALORISATION DES LOGICIELS

- Modèle de diffusion « propriétaire » des logiciels et aspects contractuels
- Modèle de diffusion « libre » des logiciels et compatibilité des licences
- Modèle de diffusion mixte : la double licence

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.2

NOUVEAU

PROTÉGER LES DONNÉES PERSONNELLES ET BIG DATA

LE 15 MARS 2018 À TOULOUSE
LE 19 JUIN 2018 À PARIS
LE 12 OCTOBRE 2018 À PARIS
LE 15 NOVEMBRE 2018 À BORDEAUX

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts de la protection des bases de données et des données.
- Connaître les spécificités contractuelles et écueils à éviter.
- Appréhender les nouveaux risques juridiques liés aux Cloud computing, Derived et Big Data.
- Acquérir une base de connaissance permettant de devenir Délégué à la Protection des Données de l'entreprise.

PUBLIC

Directeur des systèmes d'information, directeurs

marketing, chefs de projets informatiques et bases de données, documentalistes, juristes, conseils.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 13.

EN COMPLÉMENT

- *Protéger et valoriser les créations logicielles* - p. 42.
- *Logiciels : aspects techniques et modes de protection* - p. 43.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

COMMENT PROTÉGER ET EXPLOITER UNE BASE DE DONNÉES ?

- Différencier la structure et le contenu des bases de données
- Protection sui generis des bases de données et droit d'auteur
- Les droits sur les données propres ou provenant de tiers et la responsabilité du fournisseur de données
- Mesures pratiques pour faciliter l'établissement de la preuve des droits

COMMENT VALORISER UNE BASE DE DONNÉES ?

- Les différentes optiques de valorisation
- Cas du développement de la base dans le cadre d'un partenariat
- Contrats de commercialisation
- Points clés des contrats : montant, assiette, contrôle...

- Les utilisations frauduleuses de bases de données : contrefaçon et recours envisageables

LE BIG DATA

- Définition et enjeux du Big Data
- Collecte et sécurisation des données
- Localisation et cloud computing
- Risques liés au Big Data

LES DONNÉES PERSONNELLES : NOUVEAU RÈGLEMENT EU DU 25 MAI 2018 (RGPD)

- Les concepts et principes clés
- La responsabilité des acteurs
- Le délégué à la protection des données (DPD)
- Les nouveaux droits
- La mise en conformité au RGPD : méthodologie

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.3

LOGICIELS Aspects techniques et modes de protection

LES 14 ET 15 MARS 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales caractéristiques techniques d'un logiciel et les composantes de son environnement.
- Comprendre les modalités d'exploitation et de diffusion.
- Comprendre l'articulation entre brevet et droit d'auteur.
- Savoir quel type de protection s'applique selon quels objectifs.
- Appréhender les politiques de brevetabilité EU / US.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, responsables qualité, marketing stratégique.

INTERVENANTS

- Ingénieur logiciels.
- Conseil en propriété industrielle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle PI et Licensing des logiciels* - p. 09.
- *Protéger et valoriser les créations logicielles* - p. 42.
- *Licences logicielles : compatibilité et politique PI* - p. 44.
- *Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils* - p. 44.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

QU'EST-CE QU'UN LOGICIEL ? SPÉCIFICITÉS DU LOGICIEL

- Notions générales et glossaire technique indispensable
- Le langage du client, du développeur et de la machine
- La compilation : du code source au code objet

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGICIELS ?

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL

- Les différents modes
- Les interactions
- Les dépendances

LA PRODUCTION DU LOGICIEL ET LES OUTILS ASSOCIÉS

- Notion de génie logiciel
- La forge logiciel
- Les différents modes d'exécution

ETUDE DE CAS PRATIQUE

ARTICULATION ENTRE BREVET ET DROIT D'AUTEUR

- Droits d'auteur et l'application au logiciel
- Contrats et licences

BREVETABILITÉ DES LOGICIELS

- Brevet : définition, principes, procédures, coûts
- Exploitation des brevets de logiciels / exemples
- Comparaison des différentes politiques de brevetabilité (USPTO, OEB, INPI)
- Brevetabilité des logiciels aux Etats-Unis

LE CAS DE LA PROTECTION DES BASES DE DONNÉES

- Droit d'auteur ou droit sui generis
- Limites de la protection

QUEL TYPE DE PROTECTION POUR QUEL OBJECTIF ?

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.4

LICENCES LOGICIELLES

Compatibilité et politique PI

LES 5 ET 6 AVRIL 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Définir les principales composantes d'une licence.
- Identifier les différentes typologies de licence.
- Disposer des méthodes pour réaliser des études de compatibilité de licences.
- Définir le statut juridique du logiciel et sa valeur dans son écosystème PI.
- Élaborer une politique de développement conforme à la stratégie d'un projet.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, responsables qualité, marketing stratégique.

INTERVENANTS

- Juriste spécialisé.
- Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases de la PI et du droit d'auteur.
- Ou avoir suivi *Logiciels : aspects techniques et modes de protection* - p.43.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle PI et Licensing des logiciels* - p. 09.
- *Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils* - p. 44.
- *Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels* - p. 45.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CARTE D'IDENTITÉ D'UNE LICENCE

- Identification de la licence : propriétaire ou libre
- Les exceptions à une licence
- Diversité de la terminologie dans les licences

LES DROITS ATTACHÉS À UNE LICENCE

- Le droit de dupliquer, d'assembler, de la modifier ou de l'adapter
- La décompilation
- Les différents niveaux d'échelle de ces droits

LES GRANDES FAMILLES DE LICENCES

- Présentation générale des différents types de licences
- Typologie des licences libres
- Présentation d'une grille d'analyse. Exercice
- Les licences libres et la jurisprudence

LA COMPATIBILITÉ ENTRE LICENCES DES COMPOSANTS CONSTITUTIFS ET LE MODÈLE D'EXPLOITATION

- Périmètre du code
- Présentation du raisonnement de l'analyse

LE STATUT DU LOGICIEL ET SA VALEUR DANS SON ÉCOSYSTÈME PI

- Un produit complexe
- Régime juridique du logiciel en France : le droit d'auteur
- Valeur intrinsèque du logiciel

LES 3 DIMENSIONS IMPACTANT LA POLITIQUE PI

DÉFINITION DE POLITIQUE PI ET MISE EN ŒUVRE

- Que représente le logiciel dans mon organisation ?
- Les éléments de décision
- Valorisation des logiciels

CAS PRATIQUES

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.5

GÉRER LA PI DES LOGICIELS

Méthodologie et outils

LES 17 ET 18 MAI 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi et quand faire des analyses juridiques de logiciels.
- Connaître les principales étapes de préparation et d'exécution d'analyse.
- Maîtriser les outils de traçabilité et de code mining.
- Connaître des méthodes et des outils d'analyse juridique de logiciel et les appliquer.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, responsables qualité, marketing stratégique.

INTERVENANTS

- Directrice de CVSTÈNE.
- Ingénieur logiciels.
- Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les licences logicielles et les droits attachés.
- Ou avoir suivi *Licences logicielles : compatibilité et politique de PI* - p. 44.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle PI et Licensing des logiciels* - p. 09.
- *Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels* - p. 45.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

POURQUOI ET QUAND FAIRE DES ANALYSES JURIDIQUES DE CODES ?

- Notion de liberté d'exploitation dans les systèmes à composants
- Evaluation de la liberté d'exploitation d'un logiciel
- Méthodologie dite « Qualipso »

LE STATUT JURIDIQUE DU LOGICIEL

- Définition proposée
- L'équipe-type
- Le choix du pluridisciplinaire
- Communication de la démarche

LA MÉTHODOLOGIE : LES ÉTAPES ET OUTILLAGE

- Etapes de préparation de l'analyse
- La détermination du statut juridique du logiciel
- Phase de correction

LES OUTILS DE TRAÇABILITÉ ET DE CODE MINING

- Pourquoi utiliser des outils ?
- Etat de l'art
- Présentation des outils

ETUDE DE CAS

Mise en pratique en groupe sur un 'Use Case' complet permettant de dérouler toute la méthodologie vue précédemment

DÉBRIEFING ET CONCLUSION

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.6

RÉDIGER ET NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

LES 12 ET 13 JUN 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Comprendre les différents schémas de licensing de logiciels issus de la recherche publique et du développement industriel.
- Identifier les points importants et clauses essentielles du contrat de transfert.
- Spécifier une term-sheet avant négociation du contrat.
- Organiser des séances de négociation efficaces et pertinentes.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, responsables qualité, marketing stratégique.

INTERVENANTS

- Avocat.
- Spécialiste de l'industrie.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique des contrats de transfert de logiciel.

EN COMPLÉMENT

- *Cycle PI et Licensing des logiciels* - p. 09.
- *Licences logicielles : compatibilité et politique PI* - p. 44.
- *Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils* - p. 44.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LES PRINCIPES DE BASE

- Introduction et rappels
- L'exploitation du logiciel.
- La question de la titularité

LES SCHÉMAS DE LICENSING

- Cadre général
- Dual licensing
- Open Core
- Diffusion en SAAS

LES SPÉCIFICITÉS ET CLAUSES ESSENTIELLES DU CONTRAT DE TRANSFERT

- Objet à licencier
- Domaine et modalités d'exploitation
- Territoire, Exclusivité
- Aspects financiers
- Sort des améliorations, maintenance, garanties
- Résiliation et fin de contrat

TÉMOIGNAGE D'UN PRATICIEN EN ENTREPRISE

- Utilisation de technologies tiers dans un logiciel
- Echanges de bonnes pratiques

LES SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT DE TRANSFERT

- Droit des contrats
- Contraintes du droit d'auteur
- Question de l'accès et de diffusion du code source

PRÉPARER UNE NÉGOCIATION

- Les aptitudes à cultiver
- Travailler le contrat
- Evaluer le contexte de la négociation (enjeux et contraintes)

LES FACTEURS CLÉS POUR UNE NÉGOCIATION RÉUSSIE

ORGANISER MATÉRIELLEMENT UNE SÉANCE DE NÉGOCIATION

- Lieu, ambiance, durée
- Le 'cycle de négociation'
- Spécificités en anglais
- Éléments de stratégie

LA QUESTION DU PRIX

MISE EN SITUATION AUTOUR D'UN CAS PRATIQUE

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.7

LA PI DANS LE SECTEUR PUBLIC

LE 24 MAI 2018 À PARIS

LE 5 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les clauses de PI dans les marchés publics.
- Evaluer et gérer le patrimoine immatériel de l'Etat ou des collectivités territoriales.
- Protéger et gérer les marques publiques.
- Connaître les droits des agents de la fonction publique et des enseignants-chercheurs.

PUBLIC

Agents de l'Etat ou des collectivités territoriales en charge de la valorisation du patrimoine, des achats publics, entreprises candidates ou titulaires de marchés publics.

INTERVENANT

Avocat.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

RÉGIME DES CRÉATIONS RÉALISÉES PAR DES AGENTS PUBLICS

- Titularité des créations réalisées au travail
- Cession automatique des droits patrimoniaux
- Exploitations commerciales et droit de préférence au profit de l'employeur public
- Cas particulier des enseignants-chercheurs

INTÉRESSEMENT SUR LES LOGICIELS ET INVENTIONS DES CHERCHEURS PUBLICS

- Inventions de salariés et créations logicielles
- Chercheurs publics bénéficiant d'un régime particulier
- Règles d'intéressement
- Difficultés d'application de ces dispositions

GESTION DES DROITS DE PI DANS LES MARCHÉS PUBLICS

- Code de la PI appliqué aux personnes publiques et à leurs contractants
- La PI dans la passation et l'exécution des marchés publics
- Clauses de PI dans les principaux CCAG
- Cas particulier du CCAG-TIC

PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE INTELLECTUEL

- Dématérialisation du patrimoine des personnes publiques
- Protection et valorisation des résultats
- Protection des droits des collectivités publiques sur leurs noms et dénominations
- Rôle de l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat
- Compétences juridictionnelles

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.8

BREVETS ET BIOTECHNOLOGIES

Développements récents et actualités

LE 29 MARS 2018 À PARIS
LE 13 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Mettre à jour les connaissances des pratiques de l'OEB dans le domaine de la brevetabilité des inventions biotechnologiques.
- Suivre les dispositions législatives et réglementaires dans ce domaine en France et à l'étranger.

PUBLIC

Responsables PI, spécialistes industriels, chargés de valorisation, conseils en propriété industrielle, avocats.

INTERVENANTS

Conseils en propriété industrielle spécialisés dans le secteur des biotechnologies.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du droit des brevets.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les brevets : approfondissement* - p. 20.

EN COMPLÉMENT

Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection - p. 46.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

RAPPELS DES PRINCIPES DE LA BREVETABILITÉ DES INVENTIONS BIOTECHNOLOGIQUES

- Activité inventive / suffisance de description / application industrielle : quelles données doivent figurer dans la demande au moment du dépôt ?
- Dépôt de matière biologique
- Dépôt de séquences
- Types de revendications : application aux anticorps

COMPARAISON DES PRATIQUES ET DES JURISPRUDENCES DE L'OEB, DE L'USPTO ET DU JPO S'AGISSANT DES CRITÈRES DE BREVETABILITÉ

- Rappels protection des inventions biotechnologiques en Europe
- Brevetabilité des gènes et séquences
- Brevetabilité des cellules souches

- Brevetabilité des méthodes de traitement thérapeutique ou chirurgical, cas particulier des médicaments
- Brevetabilité des méthodes de diagnostic / médecine personnalisée
- Brevetabilité des protéines, notamment des anticorps thérapeutiques
- Brevetabilité des animaux et des plantes (cette partie peut être plus ou moins détaillée selon l'intérêt des participants)

LES LIMITES APPORTÉES EN FRANCE À L'EXERCICE DU DROIT EXCLUSIF ATTACHÉ AU BREVET

- Exceptions :
 - A titre expérimental
 - A titre réglementaire dans le cadre de l'obtention d'une AMM
 - Cas particuliers des gènes

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

5.9

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Optimisation des stratégies de protection

LES 29 ET 30 MAI 2018 À PARIS
LES 4 ET 5 DÉCEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Déterminer les armes juridiques et réglementaires à disposition pour protéger un produit pharmaceutique (princeps ou générique).
- Comprendre les différentes pratiques et stratégies industrielles en matière de protection des médicaments.

PUBLIC

Responsables PI / Affaires réglementaires / R&D / Marketing, chefs des laboratoires pharmaceutiques, conseils en propriété industrielle, ingénieurs brevet, avocats, juristes.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle spécialisé dans le secteur pharmaceutique.
- Avocat, ancien Responsable PI dans l'industrie pharmaceutique.

PRÉ-REQUIS

- Connaître les enjeux et outils de la PI.
- Ou avoir suivi *Maîtriser les bases de la PI* - p. 13.

EN COMPLÉMENT

Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités - p. 46.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

BREVETABILITÉ DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

- Brevetabilité des posologies
- Spécificités : biosimilaires, bioéquivalents, thérapies géniques
- Limitation volontaire des brevets
- Brevetabilité des cellules souches
- Contrefaçon et saisie contrefaçon

LES MARQUES

- Publicité : princeps / générique
- Jurisprudence récente

LA PROTECTION DES DONNÉES DE L'AMM

- Titularité d'AMMs concernant un même principe actif
- Produit de référence européen

RÉGLEMENTATION ET PI

- Protection des données et impact de l'AMM globale
- Informations ANSM et CEPS
- Marques, Droit de substitution, Prescription en DCI
- Répertoire des génériques

LES CCP

- Modalités et procédures d'obtention
- CCP et extension pédiatrique
- Décisions récentes nationales et de la CJUE

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE ET GÉNÉRIQUE

BREVETS DE MÉDICAMENT - INDUSTRIE INNOVANTE

- Stratégie et protection de l'investissement R&D
- Exemples de stratégies d'entreprises pharmaceutiques
- Médicaments Orphelins - Médicaments pédiatriques

MÉDICAMENTS ET BREVETS : DÉBATS DE SOCIÉTÉ

- Brevet de médicament : controverse
- Difficultés de protection (Inde)
- Licences obligatoires dans le cadre de l'OMC
- Convention de Rio et de Nagoya

Cette formation peut également être organisée dans votre entreprise.

PARTENAIRES INTERNATIONAUX

L'INNOVATION ET LA PI S'INTERNATIONALISENT, L'IEEPI AUSSI !

L'IEEPI met en œuvre des formations avec deux institutions partenaires en Belgique et en Suisse :



PICARRÉ (BELGIQUE)

Localisé à Liège, PICARRÉ est un organisme spécialisé en information brevet et un centre PATLIB reconnu par l'OEB, actif dans l'aide et le conseil généraliste en Propriété intellectuelle (PI).

Son équipe pluridisciplinaire est composée de docteurs en sciences, d'ingénieurs et d'une juriste qui sensibilisent et accompagnent les entreprises, les acteurs de la recherche publique ainsi que les porteurs de projet dans les différents aspects de la PI.

PICARRÉ propose également un large catalogue de prestations dans le domaine de la recherche et l'analyse de l'information contenue dans les brevets et les publications scientifiques.

PICARRÉ est certifié ISO 9001:2008.

Différentes formations sont proposées à Liège.

Vous trouverez la liste complète de ces formations sur nos sites internet : www.ieepi.org & www.picarre.be.

Les renseignements, l'inscription et le règlement des formations se font directement auprès de notre partenaire :

Françoise BECKERS, +32 4 349 84 00, f.beckers@picarre.be
www.picarre.be



CENTREDOC (SUISSE)

Localisé à Neuchâtel, CENTREDOC offre une gamme complète de prestations dans les domaines de la veille technologique, concurrentielle et stratégique ainsi que dans la recherche d'informations brevets, techniques et économiques.

Nos ingénieurs sont formés à l'utilisation des outils de recherche brevets les plus récents. Ayant accès à un grand nombre de sources professionnelles et participant aux symposiums internationaux traitant des meilleures pratiques en matière de recherche d'information, vos partenaires chez CENTREDOC vous apportent leur expertise en traitement de l'information.

CENTREDOC propose également des prestations de conseil pour la mise en place de dispositifs de veille à forte valeur ajoutée.

Formations ayant lieu à Neuchâtel en langue française :

- Protéger et vendre le non-brevetable
21 mars 2018 | page 18.
- La cartographie brevets : enjeux et outils
12 septembre 2018 | page 16.
- Bonnes pratiques PI pour réussir les coopérations
21 novembre 2018 | page 29.

Formations ayant lieu à Zurich en langue allemande :

- Der Patentverantwortliche im Unternehmen | 28. Februar 2018
- Die Welt der Patente mit Blick auf Designs | 24. Oktober 2018

3ème Journée Stratégie PI et Innovation ayant lieu à Lausanne :

- La PI - outil stratégique d'innovation en entreprise | 6 juin 2018

Vous trouverez la liste complète de ces formations sur nos sites internet : www.ieepi.org & www.centredoc.swiss.

Les renseignements, l'inscription et le règlement des formations se font directement auprès de notre partenaire :

CENTREDOC, +41 32 720 51 31, info@centredoc.ch
www.centredoc.swiss

OFFRE INPI

À l'initiative de la création de l'IEEPI, l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) en est le partenaire privilégié.

L'INPI accompagne aujourd'hui le développement de l'IEEPI grâce à une convention de partenariat.



CONTACT

0 820 210 211 Service 0,10 € / min
+ prix appel

formation@inpi.fr

INPI Académie propose une importante variété de formations en propriété intellectuelle, animées par des intervenants experts en PI et évoluant dans des cabinets spécialisés, des entreprises, des établissements publics et au sein même de l'INPI.

INPI ACADÉMIE RÉPOND À VOS BESOINS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DE FORMATION PAR :

Le développement de vos compétences en PI et leur reconnaissance grâce à nos certificats et notre parcours professionnalisant :

- Le **C.A.P.I.** (Certificat d'Animateur Propriété Intellectuelle), accrédité EUKTS, s'adresse aux partenaires du développement économique et technologique des entreprises, aux centres de recherche et aux services de valorisation afin de leur permettre de maîtriser les outils de PI et de les mobiliser au sein de leur structure.
- Le **C.A.B.** (Certificat d'Assistant Brevet) et le **C.A.M.** (Certificat d'Assistant Marque) s'adressent aux assistant(e)s des cabinets et des services de propriété industrielle afin de leur permettre de valoriser et enrichir leurs compétences.
- Les journées OPTIM' permettent de faire le point sur l'actualité et de répondre aux questions des auditeurs ayant préalablement suivi un cycle de formation CAPI, CAB, CAM.
- Le parcours professionnalisant : **Devenir un stratège PI** à l'international s'adressent aux décideurs d'entreprises afin de leur permettre d'articuler stratégie de PI et stratégie d'entreprise.

L'initiation, l'approfondissement ou la spécialisation dans des domaines précis grâce aux 5 thématiques suivantes :

- Découvrir la propriété intellectuelle
- Protéger les marques et les dessins et modèles en France et à l'étranger
- Protéger les brevets en France et à l'étranger
- Rechercher et analyser l'information brevet
- Développer sa stratégie de propriété intellectuelle

Le développement de votre potentiel de formateur PI grâce à la thématique :

- Développer ses talents de formateur propriété intellectuelle

Ces formations fournissent aux enseignants et aux formateurs les clés permettant d'intégrer le thème de la propriété industrielle dans les séquences de cours, ainsi que des ressources et des outils pédagogiques.

INPI Académie vous accompagne également dans la réalisation de formations sur mesure répondant aux besoins spécifiques de votre entreprise. Nous diagnostiquons et construisons ensemble des formations opérationnelles pour la montée en compétence rapide de vos collaborateurs.

NOS FORMATEURS

L'IEEPI fait appel à des intervenants confirmés : praticiens de l'industrie, CPI, avocats, universitaires. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

ENTREPRISES

BLUMENROEDER Vincent, Responsable de Veille Stratégique
CAMPION Sébastien, Ingénieur de recherche
CHAOUAT Alfred, Vice-Président Licensing
DESCHAMPS-SBOUI Pascaline, Responsable juridique dans une SATT
FERNANDEZ Francis, Directeur d'un service brevets
FERRE Guillaume, Président d'une société de conseil en stratégie PI
FITZGIBBON Magali, Juriste PI spécialiste du domaine numérique
GENDRAUD Pierre, Directeur PI
GENET Gabrielle, Ingénieur Brevets & Marques dans une SATT
FOUBERT Frédéric, Juriste dans l'industrie
LAZRAK Younes, Licensing Business Development
LE BUHAN Corinne, IP manager, Suisse
LE TEXIER Laurence, Head of patent litigation
MARÉCHAL Benoit, IP & Software Licensing
MOINS Sylvain, Juriste
NIANG Fabirama, Expert PI et Licensing
PIRIOU Nominoë, Examineur brevets Pays-Bas
SANTACRUZ Hélène, Director Corporate Development
SAVAGE Luc, VP Strategy
SIRAND Jean Baptiste, Senior Legal Counsel IP
SOURZAT Françoise, Responsable administrative brevets
ZURBACH Indiana, Juriste PI dans la recherche publique

UNIVERSITAIRES

BASIRE Yann, Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace
BINCTIN Nicolas, Professeur à l'Université de Poitiers
CORBEL Pascal, Professeur à l'Université Paris Sud
E. EVANS Gail, Reader in IP Law, University of London, UK
GUITTARD Claude, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg
LLERENA Patrick, Professeur à l'Université de Strasbourg
PENIN Julien, Professeur à l'Université de Strasbourg
REBOUD Sophie, Directrice de la Recherche de l'ESC Dijon Bourgogne
ROUSSEAU Guillaume, Maître de conférences à l'Université Paris Diderot
WARUSFEL Bertrand, Professeur à l'Université de Lille, Avocat

AVOCATS

AUBIN Emmanuel, Avocat fiscaliste
BALDASSARI Charlotte, Avocate spécialiste en nouvelles technologies
BENECH Frédéric, Avocat
BUSCAIL Jérôme, Avocat
DESROUSSEAUX Grégoire, Avocat
DREYFUSS-BECHMANN Laurence, Avocate
GOUGE Emmanuel, Avocat, Solicitor (England and Wales)

HAAS Marie-Emmanuelle, Avocate
KLEIN Aurélie, Avocate
LAMON Bernard, Avocat spécialiste en droit de l'informatique
LE BIHAN Anne-Charlotte, Avocate
LEHOUX Virginie, Avocate
MARTIN-TARDIVAT Benjamin, Avocat
NAPPEY Alexandre, Avocat spécialiste en nouvelles technologies
ROBERT Franck, Avocat
ROC'H Johann, Avocat fiscaliste
ROQUEFEUIL Benoit, Avocat, Directeur pôle contentieux informatique
SONNIER-POQUILLON Marie, Avocate
SOULEZ Marie, Avocate - Directeur Département PI
TELEMAQUE Elodie-Anne, Avocate et médiatrice
WILHELM Terence, Avocat fiscaliste

CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BELL Mark, Conseil en propriété industrielle
BERTAUX Charles-Henri, Conseil en propriété industrielle
BETHENOD Marc, Conseil en propriété industrielle
BOURGOUIN André, Conseil en propriété industrielle
BREESE Pierre, Conseil en propriété industrielle
DEBUCHY Carole, Conseil en propriété industrielle
DERAMBURE Christian, Conseil en propriété industrielle
ENDERLIN Eric, Conseil en propriété industrielle
LE CACHEUX Samuel, Conseil en propriété industrielle
NGUYEN VAN YEN Christian, Conseil en propriété industrielle
NIEMANN Frédéric, Conseil en propriété industrielle
PANTALACCI Malaurie, Conseil en propriété industrielle
RADZIMSKI Eric, Conseil en propriété industrielle
ROCABOY Nadine, Conseil en propriété industrielle
SAINT-MARC-ETIENNE Christophe, Conseil en propriété industrielle
SCICLUNA Julien, Conseil en propriété industrielle
TARRERE Blandine, Conseil en propriété industrielle
THEMOIN Soazig, Conseil en propriété industrielle
VIDON Patrice, Conseil en propriété industrielle

CONSULTANTS

BILLET Romain, Expert en veille stratégique
BELLENGER Lionel, Conseil en Négociation
BLOCH Jean-François, Conseil en gestion stratégique de la PI
DE KERMADEC Yann, Conseil en Management de l'innovation
KAISER Alain, Spécialiste en évaluation des actifs immatériels
MARQUET Annick, Expert en cartographie, CFIB
SIMON Philippe, Expert en audit PI

CALENDRIER

1^{ER} SEMESTRE 2018 : JANVIER À JUILLET

JANV.	25 janvier 2018	PARIS	1.7	Brevets et publications : organiser et exploiter la veille	p. 16
	30 janvier 2018	PARIS	2.15	Maîtriser les bases des marques et du design	p. 24
	30 janvier 2018	PARIS	3.1	Bonnes pratiques PI pour réussir ses coopérations	p. 29
FÉVRIER	01 et 02 février 2018	PARIS	3.8	Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie	p. 32
	01 et 02 février 2018	MONTPELLIER	4.6	Evaluation financière des droits de PI	p. 39
	01 février 2018	PARIS	1.1	Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle	p. 13
	02 février 2018	PARIS	2.27	Stratégies de PI dans les pays émergents	> web
	06 février 2018	PARIS	1.4	L'Arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets	p. 14
	06 février 2018	PARIS	3.13	Maîtriser les contrats marques	p. 35
	08 février 2018	PARIS	3.16	Open-innovation, crowdsourcing et PI	> web
	08 et 09 février 2018	PARIS	2.11	Gérer les procédures administratives brevets	p. 22
MARS	13 mars 2018	PARIS	1.3	Le référent PI dans l'entreprise : bonnes pratiques	p. 14
	13 mars 2018	PARIS	3.5	Techniques de négociation appliquées à la PI	p. 31
	14 et 15 mars 2018	PARIS	5.3	Logiciels : Aspects techniques et modes de protection	p. 43
	15 mars 2018	PARIS	3.4	Contrats de recherche et développement public / privé	p. 30
	15 mars 2018	PARIS	2.24	Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA	p. 28
	15 mars 2018	TOULOUSE	5.2	Protéger les données personnelles et Big Data	p. 43
	16 mars 2018	PARIS	2.13	Maîtriser les dépenses de brevets	p. 23
	19 au 23 mars 2018	STRASBOURG	1.2	Fondamentaux de l'innovation et de la PI	p. 13
	20 mars 2018	PARIS	2.9	Liberté d'exploitation : techniques et stratégies	p. 21
	20 mars 2018	PARIS	3.7	Term sheet et accords précontractuels	p. 32
	21 mars 2018	PARIS	3.14	Best practices of international licensing agreements	p. 35
	21 mars 2018	NEUCHÂTEL	2.4	Protéger et vendre le non brevetable	p. 18
	22 mars 2018	PARIS	4.1	Évaluer la qualité d'un brevet	p. 36
	22 mars 2018	PARIS	3.2	Confidentialité et risques juridiques	p. 29
	23 mars 2018	PARIS	2.23	Protéger sa PI en Chine	p. 28
	26 au 30 mars 2018	PARIS	LES	Cycle Licensing - Semaine 1	p. 08
	27 mars 2018	PARIS	2.16	Gérer les procédures administratives marques	p. 24
	27 mars 2018	PARIS	2.7	Maîtriser les brevets : bases	p. 20
	28 mars 2018	PARIS	2.8	Maîtriser les brevets : approfondissement	p. 20
	29 mars 2018	STRASBOURG	1.1	Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle	p. 13
29 mars 2018	PARIS	4.9	Fiscalité de la propriété industrielle	p. 40	
29 mars 2018	PARIS	5.8	Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités	p. 46	
AVRIL	05 avril 2018	PARIS	2.6	Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace	p. 19
	05 avril 2018	PARIS	4.5	Audit PI et Due Diligence	p. 38
	05 et 06 avril 2018	PARIS	5.4	Licences logicielles : comptabilité et politique PI	p. 44
	06 avril 2018	PARIS	3.10	Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques	p. 33
	10 avril 2018	PARIS	2.2	Actualités du droit des brevets	p. 17
MAI	15 mai 2018	PARIS	3.15	Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser	p. 36
	16 au 18 mai 2018	STRASBOURG	1.5	Innovation et Management des connaissances	p. 15
	17 mai 2018	PARIS	2.1	Actualités du droit d'auteur et du numérique	p. 17
	17 mai 2018	PARIS	4.10	Litige de PI : anticiper et gérer	p. 41
	17 et 18 mai 2018	PARIS	5.5	Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils	p. 44
	24 mai 2018	PARIS	5.7	La PI dans le secteur public	p. 45
	29 mai 2018	PARIS	1.1	Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle	p. 13
	29 et 30 mai 2018	PARIS	5.9	Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection	p. 46
	31 mai 2018	PARIS	2.20	Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection	p. 26
	31 mai 2018	PARIS	2.3	Actualités du droit des marques, dessins et modèles	p. 18
31 mai 2018	TOULOUSE	3.3	Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium	p. 30	
JUIN	01 juin 2018	PARIS	2.21	Protéger sa PI à l'international	p. 27
	01 juin 2018	PARIS	4.3	Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise	p. 37
	04 au 08 juin 2018	PARIS	LES	Cycle Licensing - Semaine 2	p. 08
	05 juin 2018	PARIS	2.12	Maîtriser les procédures d'examen des brevets	p. 22
	05 et 06 juin 2018	PARIS	1.6	Innover grâce aux brevets	p. 15
	07 juin 2018	PARIS	2.4	Protéger et vendre le non brevetable	p. 18
	07 juin 2018	PARIS	2.17	Gérer un portefeuille de marques	p. 25
	12 juin 2018	PARIS	2.5	Maîtriser les bases du droit d'auteur	p. 19
	12 juin 2018	PARIS	2.10	Rédiger efficacement une demande de brevet	p. 21
	12 et 13 juin 2018	PARIS	5.6	Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels	p. 45
	14 et 15 juin 2018	PARIS	4.6	Evaluation financière des droits de PI	p. 39
	19 juin 2018	PARIS	5.2	Protéger les données personnelles et Big Data	p. 43
	20 au 22 juin 2018	STRASBOURG	4.4	Stratégie de PI : organisation et gestion	p. 38
	21 juin 2018	PARIS	2.19	Intégrer les dessins et modèles dans la stratégie de protection	p. 26
	21 juin 2018	PARIS	3.11	Maîtriser les contrats brevets : bases	p. 34
	22 juin 2018	PARIS	3.12	Maîtriser les contrats brevets : approfondissement	p. 34
	22 juin 2018	PARIS	2.22	Brevet unitaire et brevet européen : approche stratégique	p. 27
	26 juin 2018	PARIS	2.18	Défendre ses marques sur internet et les réseaux sociaux	p. 25
	26 juin 2018	PARIS	3.3	Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium	p. 30
	28 juin 2018	PARIS	5.1	Protéger et valoriser les créations logicielles	p. 42
28 et 29 juin 2018	PARIS	4.2	Piloter la PI dans l'entreprise	p. 37	
JUIL.	03 juillet 2018	PARIS	1.8	La cartographie brevets : enjeux et outils	p. 16
	05 juillet 2018	TOULOUSE	2.21	Protéger sa PI à l'international	p. 27
	05 juillet 2018	PARIS	3.9	Droit de la concurrence applicable aux activités de R&D	p. 33
	05 juillet 2018	PARIS	4.12	Contrefaçon de brevets : agir et réagir	p. 42

CALENDRIER

2ND SEMESTRE 2018 : SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Mois	Date	Lieu	Crédits ECTS	Thèmes	Page
SEPTEMBRE	06 septembre 2018	PARIS	1.7	Brevets et publications : organiser et exploiter la veille	p. 16
	11 septembre 2018	PARIS	2.26	Communication : droit d'auteur et droit à l'image	> web
	11 septembre 2018	PARIS	4.14	Conjuguer politique PI et gestion du CIR	> web
	12 septembre 2018	NEUCHÂTEL	1.8	La cartographie brevets : enjeux et outils	p. 16
	13 et 14 septembre 2018	PARIS	3.8	Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie	p. 32
	14 septembre 2018	PARIS	1.1	Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle	p. 13
	14 septembre 2018	PARIS	3.10	Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques	p. 33
	18 septembre 2018	PARIS	2.15	Maîtriser les bases des marques et du design	p. 24
	18 septembre 2018	PARIS	3.1	Bonnes pratiques PI pour réussir les coopérations	p. 29
	19 au 21 septembre 2018	STRASBOURG	3.6	Négocier les contrats de protection et de transfert avec succès	p. 31
	20 septembre 2018	PARIS	2.13	Maîtriser les dépenses de brevets	p. 23
	20 septembre 2018	PARIS	3.15	Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser	p. 36
	21 septembre 2018	PARIS	4.13	Médiation : manager les conflits autrement	> web
	25 septembre 2018	PARIS	4.3	Stratégie de PI : bonnes pratiques en entreprise	p. 37
	25 septembre 2018	PARIS	4.10	Litige de PI : anticiper et gérer	p. 41
	27 septembre 2018	RENNES	5.1	Protéger et valoriser les créations logicielles	p. 42
	27 septembre 2018	PARIS	1.4	L'Arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets	p. 14
	27 et 28 septembre 2018	PARIS	2.11	Gérer les procédures administratives brevets	p. 22
	28 septembre 2018	PARIS	3.7	Term sheet et accords précontractuels	p. 32
OCTOBRE	02 octobre 2018	PARIS	2.16	Gérer les procédures administratives marques	p. 24
	02 octobre 2018	PARIS	3.4	Contrats de recherche et développement public / privé	p. 30
	04 octobre 2018	PARIS	3.14	Best practices of international licensing agreements	p. 35
	04 et 05 octobre 2018	PARIS	1.6	Innover grâce aux brevets	p. 15
	04 et 05 octobre 2018	TOULOUSE	4.2	Piloter la PI dans l'entreprise	p. 37
	05 octobre 2018	PARIS	5.7	La PI dans le secteur public	p. 45
	09 octobre 2018	MARSEILLE	5.1	Protéger et valoriser les créations logicielles	p. 42
	09 octobre 2018	PARIS	3.9	Droit de la concurrence applicable aux activités de R&D	p. 33
	09 octobre 2018	PARIS	3.16	Open-innovation, crowdsourcing et PI	> web
	11 octobre 2018	PARIS	2.6	Modèles d'utilité : un 'Petit brevet' efficace	p. 19
	11 octobre 2018	PARIS	2.4	Protéger et vendre le non brevetable	p. 18
	12 octobre 2018	PARIS	5.2	Protéger les données personnelles et Big Data	p. 43
	16 octobre 2018	PARIS	1.8	La cartographie brevets : enjeux et outils	p. 16
	16 octobre 2018	PARIS	3.11	Maîtriser les contrats brevets : bases	p. 34
	17 octobre 2018	PARIS	3.12	Maîtriser les contrats brevets : approfondissement	p. 34
	17 au 19 octobre 2018	STRASBOURG	4.8	Audit économique et évaluation des droits de PI	p. 40
	18 octobre 2018	PARIS	1.3	Le référent PI dans l'entreprise : bonnes pratiques	p. 14
	18 octobre 2018	PARIS	2.24	Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA	p. 28
	19 octobre 2018	PARIS	2.10	Rédiger efficacement une demande de brevet	p. 21
23 octobre 2018	PARIS	2.23	Protéger sa PI en Chine	p. 28	
23 octobre 2018	PARIS	2.18	Défendre ses marques sur internet et les réseaux sociaux	p. 25	
24 octobre 2018	PARIS	4.1	Évaluer la qualité d'un brevet	p. 36	
25 octobre 2018	PARIS	4.5	Audit PI et Due Diligence	p. 38	
NOVEMBRE	06 novembre 2018	PARIS	2.17	Gérer un portefeuille de marques	p. 25
	08 novembre 2018	PARIS	2.9	Liberté d'exploitation : techniques et stratégies	p. 21
	08 novembre 2018	PARIS	2.20	Intégrer les noms de domaine dans la stratégie de protection	p. 26
	13 novembre 2018	PARIS	2.5	Maîtriser les bases du droit d'auteur	p. 19
	13 novembre 2018	PARIS	5.8	Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités	p. 46
	15 novembre 2018	BORDEAUX	5.2	Protéger les données personnelles et Big Data	p. 43
	15 novembre 2018	PARIS	3.3	Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium	p. 30
	15 novembre 2018	PARIS	2.7	Maîtriser les brevets : bases	p. 20
	16 novembre 2018	PARIS	2.8	Maîtriser les brevets : approfondissement	p. 20
	20 novembre 2018	PARIS	2.12	Maîtriser les procédures d'examen des brevets	p. 22
	20 novembre 2018	PARIS	3.5	Techniques de négociation appliquées à la PI	p. 31
	21 novembre 2018	NEUCHÂTEL	3.1	Bonnes pratiques PI pour réussir les coopérations	p. 29
	21 au 23 novembre 2018	STRASBOURG	4.11	Litige de PI : stratégies judiciaires et aspects économiques	p. 41
	22 novembre 2018	PARIS	2.22	Brevet unitaire et brevet européen : approche stratégique	p. 27
	22 novembre 2018	PARIS	3.13	Maîtriser les contrats marques	p. 35
	23 novembre 2018	PARIS	2.19	Intégrer les dessins et modèles dans la stratégie de protection	p. 26
	27 novembre 2018	PARIS	2.21	Protéger sa PI à l'international	p. 27
	27 novembre 2018	PARIS	3.2	Confidentialité et risques juridiques	p. 29
	29 novembre 2018	PARIS	1.1	Maîtriser les bases de la Propriété Intellectuelle	p. 13
29 novembre 2018	TOULOUSE	2.13	Maîtriser les dépenses de brevets	p. 23	
29 et 30 novembre 2018	PARIS	4.2	Piloter la PI dans l'entreprise	p. 37	
30 novembre 2018	PARIS	5.1	Protéger et valoriser les créations logicielles	p. 42	
DÉC.	04 décembre 2018	PARIS	4.12	Contrefaçon de brevets : agir et réagir	p. 42
	04 et 05 décembre 2018	PARIS	5.9	Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection	p. 46
	05 et 06 décembre 2018	PARIS	4.6	Évaluation financière des droits de PI	p. 39
	06 décembre 2018	PARIS	2.27	Stratégies de PI dans les pays émergents	> web
	07 décembre 2018	PARIS	4.9	Fiscalité de la propriété industrielle	p. 40

PÉDAGOGIE & QUALITÉ



LA PÉDAGOGIE AU COEUR DE NOS FORMATIONS

Les 4 points clés de notre approche :

1. **Offre actualisée** : une veille permanente de l'actualité, ainsi que notre Conseil de Prospective et de Recherche constitué d'experts issus du monde de l'entreprise et de la recherche, nous permettent d'anticiper et de proposer des formations constamment renouvelées.
2. **Approche opérationnelle** : nos formations sont élaborées en étroite collaboration avec un réseau de professionnels de terrain. Les enseignements sont revus et améliorés en permanence et sont dispensés de façon pragmatique et interactive.
3. **Formateurs passionnés** : pour chaque thème traité, l'IEEPI fait intervenir les meilleurs spécialistes du moment sur des critères d'expertises techniques, de compétences pédagogiques et d'engagement.
4. **Environnement pédagogique optimal** : les participants bénéficient lors des formations de conditions pédagogiques adaptées : taille des groupes volontairement limitée, méthodes pédagogiques variées.



ISO 9001:2008
Formation professionnelle



UNE EXIGENCE DE QUALITÉ

- **Certifications et homologations** :
 - L'IEEPI est un organisme de formation **certifié ISO 9001:2008 et qualifié OPQF**, qui reconnaît le professionnalisme des organismes de formation.
 - Les formations à dominante juridique bénéficient de l'**homologation du CNB** (Conseil National Des Barreaux).
 - Les formations à destination des conseils en propriété industrielle (CPI) sont **agrées par la CNCPI** au titre de la formation continue des CPI.
- **Qualité des intervenants** : l'IEEPI fait intervenir plus de 130 experts dont l'expertise technique et la qualité pédagogique ont été validés et régulièrement contrôlés, en conformité avec notre procédure qualité.
- **Amélioration continue** : à l'issue de chaque session, une évaluation individuelle est effectuée. L'analyse de ces évaluations permet d'améliorer en permanence nos prestations afin de mieux vous satisfaire.

BULLETIN D'INSCRIPTION

VAUT BON DE COMMANDE

À compléter et retourner à : IEEPI, Parc d'innovation - 1 rue Cassini - 67400 ILLKIRCH
Tél : 03.88.65.50.29 - Email : ieepi@ieepi.org ou à faxer au 03.69.20.02.39 Bulletin téléchargeable sur : www.ieepi.org

PARTICIPANT

Madame Monsieur _____

Nom : Prénom :
Société : Fonction :
Adresse :
Tél : Email :

RESPONSABLE FORMATION

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél : Email :

FACTURATION

» À remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société

Nom de l'organisme collecteur (ou autre société) :
Adresse :
Personne à contacter : Tél : Email :

	Tarif normal 2018	Tarif réduit 2018 ⁽¹⁾
<input type="checkbox"/> MASTER 2 SPII « STRATÉGIE DE LA PI & INNOVATION » <input type="checkbox"/> MASTER 2 KTT « KNOWLEDGE & TECHNOLOGY TRANSFER »	<i>Mars à Nov. 2018 Sur dossier.</i>	
<input type="checkbox"/> CYCLE DE FORMATION AU LICENSING <i>Du 26 au 30 mars et du 4 au 8 juin 2018 à Paris (10 jours)</i>	5250 € <input type="checkbox"/>	4850 € <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> CYCLE « PI ET LICENSING DES LOGICIELS » <i>14 et 15 mars, 5 et 6 avril, 17 et 18 mai, 12 et 13 juin 2018 à Paris (8 jours)</i>	4250 € <input type="checkbox"/>	3900 € <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> FORMATIONS COURTES <i>Je m'inscris à la formation courte suivante :</i> Lieu : Date : N° du stage : Titre :	1/2 journée 400 € <input type="checkbox"/> 1 jour 650 € <input type="checkbox"/> 2 jours 1250 € <input type="checkbox"/> 3 jours 1795 € <input type="checkbox"/> 5 jours 1995 € <input type="checkbox"/>	595 € <input type="checkbox"/> 1150 € <input type="checkbox"/> 1650 € <input type="checkbox"/> 1850 € <input type="checkbox"/>

TOTAL NET (€) : _____

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'IEEPI Règlement à réception de la facture
 Règlement effectué par un organisme collecteur

⁽¹⁾ Tarif réduit applicable au titre de :

- PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe)
 Université (hors EPST et EPIC)

Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.

Se référer à la page 55 « Informations Pratiques » pour les tarifs détaillés.

À :

Le :

Nom du signataire :

Les pauses et déjeuner sont offerts (hors « Fondamentaux de l'innovation et de la PI » - page 13). Afin de favoriser les échanges entre participants, intervenants et organisateurs, le déjeuner est pris en commun.

Cachet et signature : le signataire a pris connaissance des conditions générales de participation et les accepte.

CONDITIONS GÉNÉRALES



MODALITÉS PRATIQUES

Les lieu et horaires du stage sont précisés sur votre convocation. En principe, les formations se déroulent de 9h à 17h30, soit 7 heures par jour.

L'IEEPI se réserve la possibilité de remplacer les intervenants cités et d'apporter les modifications utiles au programme. En cas de besoin, des sessions peuvent être ajoutées ou déplacées.

Le stagiaire reçoit un certificat de formation dans les jours suivant la fin de la session.

ANNULATION

Toute annulation doit être confirmée par écrit.

Les frais d'annulation sont les suivants :

- Plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation : 90€ de frais administratifs seront facturés.
- Entre 14 jours calendaires et 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% des frais de formation seront facturés.
- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : les frais d'inscription seront facturés en totalité.

Cependant un remplacement par un collègue peut être effectué sous conditions (nous contacter).

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, l'IEEPI se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

DROIT APPLICABLE

En cas de différend entre les parties sur l'exécution de cette convention, une procédure de règlement à l'amiable sera mise en œuvre.

En cas de litige, les juridictions dont dépend le siège de l'IEEPI seront seules compétentes pour connaître du litige.

INSCRIPTION

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin situé au recto, dûment rempli et signé.

L'IEEPI est un organisme de formation enregistré sous le numéro : 42 67 03528 67. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation écrite puis d'une convention de formation adressées au responsable de l'inscription. Un exemplaire signé de cette convention doit impérativement être retourné à l'IEEPI avant le début de la formation.

Environ 15 jours avant le début de la session, une convocation est adressée au participant mentionnant intitulé, date et lieu de formation.

A l'issue de chaque stage, une attestation de présence est adressée au responsable de l'inscription.

TARIFS

Tous nos tarifs indiqués sont nets. L'IEEPI n'est pas assujéti à la TVA. Tout stage ou cycle commencé est dû en totalité. De plus, le nombre de places par formation étant limité, nous vous conseillons vivement de ne pas attendre pour vous inscrire.

Les frais de pause et de restauration sont offerts (hors Semaine des fondamentaux).

Un tarif réduit est applicable, sous conditions, aux PME (moins de 250 employés) et aux Universités (hors EPST et EPIC).

Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit. Nous contacter pour toute précision.

PAIEMENT

Le règlement du prix de formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte, à l'ordre de l'IEEPI. Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente et aux dates d'échéances figurant sur nos factures entrainera de plein droit mise en compte d'intérêts de retard au taux BCE + 10pts, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 €, conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce.

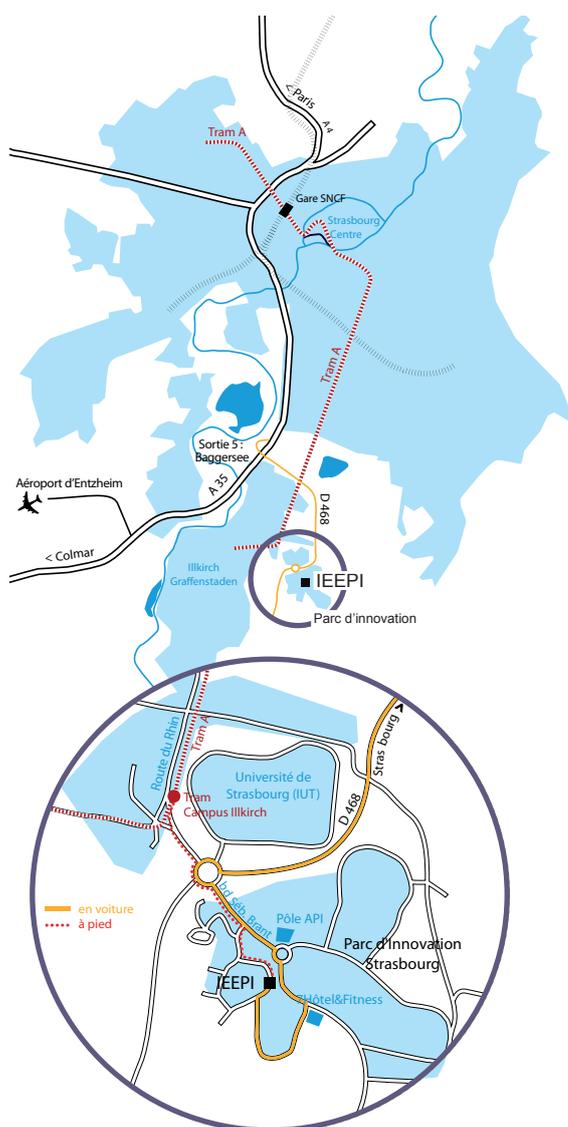
En cas de paiement effectué par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCA dont vous dépendez, avant le début de la formation. Vous devez nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signé. En cas de défaut de paiement ou de prise en charge partielle de votre OPCA, les frais de formation impayés vous seront directement facturés. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée.

Tant que les frais d'inscription n'auront pas été acquittés dans les conditions définies ci-dessus, l'IEEPI se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

SIRET : 483 041 117 00019

N° d'organisme de formation : 42 67 03528 67 (ne vaut pas agrément)

INFORMATIONS PRATIQUES



L'IEEPI est situé dans le Parc d'Innovation Strasbourg. Illkirch se situe dans la partie sud de la Communauté Urbaine de Strasbourg, à environ 15 minutes en voiture du centre de Strasbourg (Gare TGV) ou de l'aéroport international d'Entzheim, et à environ 30 minutes par transport en commun (Tram A, arrêt Campus d'Illkirch).

Pour tout renseignement

IEEPI Parc d'innovation - 1, rue Cassini 67400 ILLKIRCH
Tél. : 03 88 65 50 29 | Fax : 03 69 20 02 39 | ieepi@ieepi.org

Vous pouvez consulter toute l'offre de formation de l'IEEPI et vous inscrire en ligne sur : www.ieepi.org.

Tarif normal : **Tarif réduit ⁽¹⁾ :**

Tarifs du Master 2 SPII

• 20 jours ⁽²⁾ 8300 € net 7600 € net

Tarifs du Cycle Licensing

• 10 jours 5250 € net 4850 € net

Tarifs du Cycle Logiciels

• 8 jours 4250 € net 3900 € net

Tarifs des Formations courtes

• 1/2 journée	400 € net	
• 1 jour	650 € net	595 € net
• 2 jours	1250 € net	1150 € net
• 3 jours	1795 € net	1650 € net
• 5 jours	1995 € net	1850 € net

Les prix incluent la documentation pédagogique.
Les frais de restauration sont offerts ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Le tarif réduit est applicable aux PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe) et aux Universités (hors EPST et EPIC).
Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.

⁽²⁾ L'inscription au Master 2 SPII inclut l'encadrement du mémoire et les droits universitaires.

⁽³⁾ Les frais de restauration et de pause ne sont pas intégrés pour la formation « Fondamentaux de l'innovation et de la PI » (page 13).

Modes de paiement

- Par chèque établi à l'ordre et adressé à :
IEEPI - 1, rue Cassini - 67400 ILLKIRCH
- Par virement sur le compte de l'IEEPI :
FR76 1470 7500 2070 2180 4422 351 CCBPFRPPMTZ
en indiquant le nom du participant et le numéro de facture.

Hébergement

Réservations recommandées le plus tôt possible.
Nous contacter pour obtenir des coordonnées d'hôtels.
Les réservations sont à faire par le stagiaire.

Lieu & horaires

Ils sont précisés sur votre convocation. Les horaires de formation sont en général : 9h - 17h30.



IEEPI

INSTITUT **EUROPÉEN** **ENTREPRISE**
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1, rue JD Cassini - 67400 ILLKIRCH
Tél : 03.88.65.50.29 - Fax : 03.69.20.02.39
www.ieepi.org | ieepi@ieepi.org



www.IEEPI.ORG